



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.lesdepechesdebrazzaville.com

N°1977 MARDI 1^{er} AVRIL 2014

Révision de la Constitution

Le MLC appelle à la vigilance tous azimuts

Dans une déclaration rendue publique hier, le parti de Jean Pierre Bemba réaffirme son opposition à toute velléité de révision constitutionnelle sur fond de refonte du contenu des dispositions verrouillées de la Constitution, en particulier l'article 220. Une telle démarche produirait, d'après le MLC, des conséquences néfastes sur le pacte républicain et sur la cohésion nationale tant recherchée. Tout en demandant à la population de veiller au grain, le parti attend de la communauté internationale un accompagnement efficace dans l'édification et la consolidation d'un État de droit en RDC.

Concernant la feuille de route proposée par la Ceni et relative au processus électoral, le MLC recommande à l'institution électorale de « procéder à l'apurement du cycle électoral de 2011 par l'organisation des élections provinciales, sénatoriales ainsi que des gouverneurs de province ».



Page 18

Thomas Luhaka

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

V.Club qualifié dans la douleur face à Kaizer Chiefs

L'AS V.Club a réussi à se qualifier pour la phase des poules de la 19e édition de la Ligue des champions d'Afrique. Quoique battus le 29 mars au stade Soccer City de Johannesburg par Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud par zéro but à un en match retour des huitièmes de finale de la C1 africaine, les poulains de Florent Ibenge ont eu leur sauf-conduit pour la phase des poules de cette compétition grâce à l'avance acquise au match aller (3-0).

À la fin de la partie, les joueurs de Kaizer Chiefs ont tenté d'agresser l'arbitre et leurs supporters ont envahi l'aire de jeu. C'est dans la confusion que la partie s'est achevée. L'on doit rappeler que tout a été mis en œuvre du côté de Kaizer Chiefs pour rendre la vie très dure à V.Club qui a su contourner tous les pièges dressés sur son parcours grâce à la communauté congolaise d'Afrique du Sud.

Page 21

Réforme sous haute surveillance

Pas de chèque en blanc pour les mandataires publics



La ministre du portefeuille, Louise Munga

La ministre du Portefeuille, Louise Munga, est restée ferme sur l'obligation de résultats et de performance des gestionnaires, tout en prenant acte des recommandations issues du dernier atelier sur la protection des biens et droits de l'État et des entreprises. Bien entendu, le plus grand défi est d'arriver à une protection plus accrue des biens de l'État ainsi que des entreprises publiques conformément au droit Ohada.

La RDC ayant adhéré à l'Ohada, il est nécessaire de permettre aux entreprises publiques d'évoluer dans un climat apaisé, loin des turbulences et autres actions déstabilisatrices visant leur patrimoine. D'où la nécessité d'aboutir à des projets des textes de lois déterminant les biens et droits de l'État ainsi que des entreprises publiques insaisissables.

Page 19

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les préparatifs de la deuxième aire opérationnelle vont bon train

L'identification en cours des anciens agents électoraux non compromis lors des activités électorales passées est un indice majeur du lancement imminent de la prochaine étape. Les agents concernés ont jusqu'au 7 avril pour manifester leur intérêt à reprendre le service à défaut d'être remplacés. La généralisation de l'opération sur l'aire opérationnelle 2 comprenant le reste des provinces de la RDC, après Bandundu et Befale, doit permettre à la Ceni de posséder notamment un fichier électoral et des cartographies opérationnelles fiables pour les prochaines élections municipales, urbaines et locales.

Le besoin actuel de la Ceni s'exprime en termes d'informaticiens, des formateurs additionnels et des préposés à la collecte des données opérationnelles pour chaque antenne.

Page 18

AGRICULTURE

Fally Ipupa engagé dans le projet « Cocoa 'na Chocolate »

Dix-neuf artistes de onze pays ont collaboré ensemble dans cette chanson afin de soutenir la campagne « Do Agric. L'agriculture, ça paye » qui vise à redynamiser les investissements dans l'agriculture. Réalisé en partenariat avec l'organisation non gouvernementale ONE.org, ce titre est interprété en dix langues dont l'anglais, l'arabe, le français et le lingala. La chanson « Cocoa 'na chocolate » vise ainsi à montrer l'importance de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique et pour la lutte contre l'extrême pauvreté.

La campagne « Do Agric » appelle les dirigeants africains à adopter de meilleures politiques agricoles qui permettront de créer des emplois pour les jeunes, d'apporter un meilleur soutien aux petits exploitants, de dynamiser la productivité, de diversifier la chaîne de valeurs agricoles et de contribuer à sortir des millions d'Africains de l'extrême pauvreté.

Page 19

ÉDITORIAL

Notation

Alors que vont débiter, à Washington, les assemblées de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les experts de la finance internationale s'étonnent à juste titre que le Congo n'attache pas l'importance qu'il convient à ce qu'il est convenu d'appeler, dans le jargon de la finance mondiale, sa «note souveraine».

Sans entrer dans le détail, ce terme quelque peu abscons désigne le degré de confiance que la communauté financière peut accorder à un État. Il résulte de la combinaison de multiples facteurs parmi lesquels figurent en bonne place la croissance économique, la stabilité intérieure, l'amélioration de la gouvernance, la bonne tenue des finances publiques, mais également le paiement de la dette intérieure et extérieure de l'État. Si, pour une raison ou pour une autre, la «note souveraine» stagne, les organismes de crédit internationaux et les investisseurs s'abstiennent de miser sur le pays concerné; si, en revanche, elle s'améliore de façon significative, elle permet à ce dernier de se procurer dans de bonnes conditions les capitaux nécessaires pour son émergence.

Au terme des quinze années de travail intensif qui lui ont permis de se reconstruire, le Congo est certainement l'un des pays africains qui méritent la plus grande attention de la communauté financière internationale. Sa stabilité intérieure, sa richesse naturelle, ses infrastructures en amélioration constante, sa croissance démographique, son dynamisme économique, son influence régionale grandissante en font l'un des pays du continent sur lequel il est le plus raisonnable, le plus logique, le plus rentable de miser. Mais encore faudrait-il qu'il se mobilise réellement pour se faire mieux connaître de la communauté financière internationale, ce qui n'est apparemment pas encore le cas.

Tout mettre en œuvre pour que la «note souveraine» du Congo s'améliore rapidement, fortement, puissamment est sans aucun doute, aujourd'hui, l'un des objectifs prioritaires que devraient se fixer les autorités de notre pays. S'il est atteint dans un délai raisonnable, il n'est pas interdit, en effet, de penser que Brazzaville pourrait devenir la plaque tournante financière de cette région en pleine émergence qu'est aujourd'hui le Bassin du Congo.

Les Dépêches de Brazzaville

RECENSEMENT ADMINISTRATIF SPÉCIAL

Timide phase des réclamations

Cette phase consistait à faire des réclamations relatives au retranchement d'une personne décédée, à la modification d'une mention mal rapportée et aux ajouts de personnes recensées dont les noms ont été oubliés.

Deux semaines après l'affichage des listes électorales provisoires dans différents lieux publics de Brazzaville, on ne remarque pas particulièrement un engouement de la part des populations pour cette opération. C'est le constat des responsables des commissions locales des neuf arrondissements de la capitale que nous avons abordés.

Ainsi, au niveau des arrondissements 9 Djiri, 6 Talangaï et 5 Ouenzé, les populations étaient tenues de faire des réclamations depuis leurs quartiers respectifs. Les sites retenus pour la révision des listes électorales étaient répartis selon le nombre de quartiers constituant un arrondissement. Dans chaque site, il y a des équipes animées par cinq personnes correspondant à chaque obédience politique : la majorité, l'opposition, les partis du centre, la société civile et l'administration. Cependant, les agents de terrain avaient à leur disposition des registres de réclamations, d'omissions et de retranchements. Il était également question de tenir compte du mouvement des électeurs parce qu'entre la phase du recensement et celle des réclamations, certaines personnes ont changé de domicile. Après la collecte de données au niveau des quartiers, ces modifications sont apportées à la mairie où se trouve le centre de centralisation des données avant qu'elles ne soient acheminées à la direction générale des affaires électorales, en vue de constituer un fichier électoral.

Une réticence manifeste devant ce processus

Les autorités chargées du RAS dans les arrondissements situés au nord de Brazzaville, notamment 9 Djiri, 6 Talangaï et 5 Ouenzé, ont constaté que cette opération de révision se faisait timidement en raison du désintérêt des populations. « D'une manière générale, il n'y a pas eu d'engouement, c'est comme si les populations ne s'y intéressaient pas. Peu de Congolais

quartiers ont rapporté plusieurs réclamations notamment des retranchements suite à des décès, des changements de domicile et quelques omissions commises par les agents de saisie.

Dans les arrondissements 1 Makélékélé, 2 Baongo et 8 Madibou, les résultats sont mitigés. Si à Makélékélé et Baongo l'affichage des listes électorales n'a pas suscité d'engouement chez les électeurs à en croire certaines



Les listes électorales provisoires

viennent pour vérifier leurs noms sur les listes, alors que les listes provisoires sont affichées depuis deux semaines », a déclaré un responsable à la mairie de Ouenzé qui a requis l'anonymat. Le constat est presque identique au niveau des arrondissements 7 Mfilou, 4 Mougali et 3 Poto-Poto. Les autorités municipales de Mfilou ont indiqué ce que leurs délégués dans les quartiers leur ont rapporté, à savoir que quelques personnes seulement étaient venues consulter les listes électorales provisoires. À Mougali, en revanche, les populations ont été plus nombreuses à se déplacer. Les délégués dans les

autorités municipales, dans le huitième arrondissement, les électeurs ont été assez nombreux à accorder un intérêt à ces listes. À Baongo et Makélékélé, quelques rares électeurs sont venus voir leurs noms sur les listes provisoires en vue de procéder à des réclamations éventuelles. Et à Madibou, dans le huitième arrondissement, selon le secrétaire général de cette entité administrative, Jonas Dieudonné Baitoukou, de nombreux électeurs se sont déplacés. De 39.574 électeurs au départ, aujourd'hui, l'arrondissement 8 compte 46.913 électeurs pour une population de 60.827 habitants.

Le service politique

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétaire : Raïssa Angombo

Comité de direction

Emmanuel Mbengué, Émile Gankama, Lydie Pongault, Bénédicte de Capèle, Ange Pongault, Charles Zodialo, Gérard Ebami-Sala, Philippe Garcia.

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

Rédaction de Brazzaville

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service)
Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba

(chef de service) ; Lopelle Mboussa Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou (chef de service), Rock Ngassakys

Chronique littéraire : Meryll Mezath (chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

Rédaction de Pointe-Noire

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Méline Eta

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo

Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

Rédaction de Kinshasa

Directeur de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'Agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolorma, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeja n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

Maquette

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable coordination et communication : Rose-Marie Bouboutou

Directrice du Développement : Carole Moine

Rédaction de Paris

Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma

Comptabilité : Marie Mendy

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétaire : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Molsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Chef d'atelier : François Diatoulou Mayola

Service pré-presses et contrôle de qualité : Eudes Banzouzi (chef de service)

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel

Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba,

Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble

Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

LIBRAIRIE-GALERIE CONGO PARIS

Directrice : Bénédicte de Capèle

Responsable achats, logistique : Béatrice Ysnel

Responsable animation : Marie-Alfred Ngoma

Assistante : Laura Ikambi

23, rue Vaneau - 75007 Paris - France

Tél. : (+33) 1 40 62 72 80

www.lagaleriescongo.com

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,

République du Congo / Tél. : (+242) 05

532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

Bureau de Paris (France) / 38 rue Vaneau

75007 Paris/Tél. : (+33) 1 45 51 09 80

SÉCURITÉ

Le Congo et le Gabon signent les instruments juridiques de la gestion des frontières communes

Le Congo et le Gabon ont signé le 28 mars à Libreville, un accord portant création de la commission mixte permanente de sécurité transfrontalière entre les deux pays, le règlement intérieur mixte de suivi permanent de sécurité transfrontalière et le protocole portant création de la commission technique mixte d'experts en matière de frontières entre les deux gouvernements.

L'intérêt de ces instruments juridiques réside dans la nécessité pour les deux pays de mettre en place un cadre de concertation dont l'objet essentiel est : d'intensifier la coopération en matière de gestion des affaires consulaires, de sécurité transfrontalière et de développement ; de définir les modalités d'organisation et de fonctionnement du comité mixte de suivi et d'évaluation de la commission technique mixte d'experts en matière de frontières ; ainsi que de mutualiser les efforts dans la gestion concertée de la frontière commune.

À l'issue des travaux, qui ont duré trois jours, les participants ont formulé les recommandations suivantes : la nécessité pour les deux gouvernements de se concerter en vue de la conclusion dans les meilleurs délais, d'un accord en matière de coopération militaire ; la création dans le budget des États d'une ligne pour la prise en compte de l'incidence financière générée par



la gestion des questions des frontières ; et l'organisation par les deux gouvernements d'un plaidoyer auprès des organisations internationales et régionales, notamment l'UA et la Cécac.

Notons que ces documents ont été paraphés du côté congolais par le ministre de l'Intérieur et de

la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, et du côté gabonais par le ministre de l'Intérieur et de la Sécurité publique, Guy Bertrand Mapangou. Les deux chefs de délégations ont insisté sur le fait que cette rencontre a permis aux deux États de dissiper les contradictions et de poser les

jalons d'une gestion concertée des frontières communes.

Les deux parties, après avoir procédé à l'évaluation des conclusions des travaux de la commission ad hoc de Tchibanga en 2001, ont passé en revue l'ensemble des points de litige sur la frontière terrestre et maritime. Elles ont

convenu de la tenue de la prochaine réunion de la commission technique mixte des frontières au Congo au cours de la première quinzaine du mois de mai 2014, en vue de l'élaboration des chronogrammes et des budgets des missions conjointes de terrain dans les zones litigieuses.

Les bateaux congolais arraisonnés et retenus au Gabon

Par ailleurs, la partie congolaise a posé le problème des deux navires battant pavillon congolais, arraisonnés et retenus au Gabon, ainsi que ses équipages arrêtés et condamnés par la justice gabonaise. Pour la partie congolaise, ces bateaux ont été arraisonnés dans les eaux territoriales congolaises. Pour la partie gabonaise, ces bateaux ont été arraisonnés dans les eaux territoriales de son pays. Elle a, par la suite, fourni des informations sur l'évolution de ce dossier, notamment celles relatives à la procédure judiciaire en cours et ses suites. Elle a assuré la partie congolaise de la libération des membres des équipages.

Sur ce point, en attendant la signature de l'accord de délimitation de la frontière maritime entre les deux pays et compte tenu de l'accord de pêche existant entre les deux États, la partie congolaise souhaite que la question soit réglée par voie politique et diplomatique.

Roger Ngombé

TRAVAUX PUBLICS

Une délégation d'experts marocains attendue à Brazzaville

Des techniciens marocains effectueront en mai prochain une première mission auprès du ministère de l'Équipement et des travaux publics du Congo. Cette visite de travail leur permettra de définir la méthodologie, la feuille de route ainsi que les termes de référence pour la réalisation de plusieurs actions s'inscrivant dans le cadre de leur coopération.

La décision a été prise à la suite

de la mission de travail du ministre de tutelle du Congo, Émile Ouosso, qui a séjourné du 18 au 24 mars à Rabat au Maroc. Une option énoncée au terme d'une réunion plénière, à laquelle a participé le ministre de l'Équipement, du Transport et de la Logistique du Royaume du Maroc, Aziz Rabbah.

Ainsi les deux parties ont convenu d'œuvrer à la consolidation de leur partenariat s'ouvrant à beaucoup d'opportunités

de collaboration. Leur but est d'insuffler une nouvelle dynamique au management du bureau de contrôle des bâtiments et travaux publics (BCBTP) du Congo, d'une part. Les deux parties ont également résolu la mise en place d'une assistance technique en faveur du Congo.

Par ailleurs, les Marocains sont disposés à assurer un transfert d'expertise et d'expérience aux Congolais. Ce potentiel s'étend en matière d'élaboration du sys-

tème de qualification et de classification des entreprises et des laboratoires du bâtiment et des travaux publics. Il porte aussi sur des manuels d'utilisation ainsi que sur le système d'agrément des bureaux d'études et du renforcement du dispositif légal et réglementaire relatif au contrôle des ouvrages et grands équipements publics.

À travers cette coopération sud-sud, la société nationale des autoroutes du Maroc, à travers sa filiale, accompagnera le fonds routier congolais en matière de modernisation et d'informatisation du système de péage. Du côté congolais, l'expérience marocaine lui sera bénéfique en matière de développement du système de pesage des poids lourds ; du montage institutionnel et du fonctionnement de la caisse de financement routier et du fonds spécial routier.

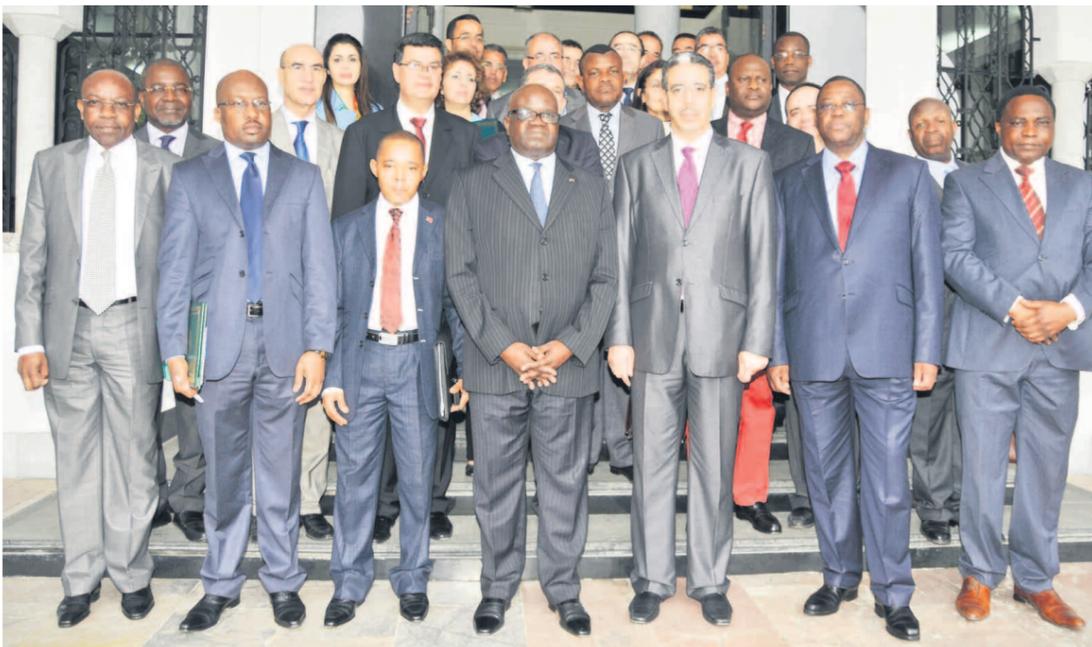
Entre autres besoins exprimés, citons : l'accompagnement d'une assistance technique marocaine dans la réalisation des projets tels : RN6 reliant Mila-Mila- Makabana-Mossendjo-Mayoko-Mbinda, frontière Gabon (225Km) ; RN15 reliant Liranga-Impfondo-Dongou-Enyelle, frontière République centrafricaine (573Km) ; RN4 reliant

Tandou-Youmbi-Nzambi, frontière Gabon (110Km) y compris la construction des ponts sur la Noumbi (100ml) et la Lagune Conckouati (980ml).

S'agissant de la formation, les Marocains étudient la possibilité d'accueillir quatre à cinq techniciens congolais par an, chargés de l'entretien routier, à l'Institut de formation aux engins et à l'entretien routier. En vue de permettre le suivi et l'évaluation des différentes actions conclues, les deux parties ont convenu de la nécessité de mettre en place une commission mixte sectorielle, qui se réunira tous les deux ans.

Notons que la visite de travail du ministre congolais de l'Équipement et des travaux publics est la suite logique de la signature de deux conventions entre le Congo et le Maroc. Ces documents portent l'un sur la convention cadre d'assistance technique et l'autre sur le partenariat et la coopération entre le laboratoire public d'essais et d'études du Maroc et le BCBTP. Rappelons que la signature a eu lieu en marge du Forum Build Africa, qui s'était tenu à Brazzaville du 5 au 7 février dernier.

Nancy France Loutoumba



La photo de famille marquant la coopération Congo-Maroc

CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EXERCICE 2014

ALLOCUTION DU MINISTRE D'ÉTAT, MINISTRE DU TRAVAIL ET DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Le Général de division FLORENT NTSIBA

Brazzaville, 31 mars 2014

- Mesdames et messieurs les responsables des organisations syndicales des employeurs ;
- Mesdames et messieurs les dirigeants des syndicats des travailleurs ;
- Mesdames et messieurs les représentants de l'administration ;
- Distingués invités ;
- Mesdames et messieurs ;

Parmi les moments les plus marquants de la sphère de production dans notre pays, figure, à la fin de chaque année, la tenue des élections professionnelles.

Comme vous le savez, celles-ci consistent, à ce jour, à désigner les organisations professionnelles les plus représentatives des travailleurs.

Sur les cendres du syndicat unique et à l'avantage des acquis de la démocratie au Congo, le monde du travail est à présent quotidiennement irrigué par l'exercice du multi-syndicalisme.

Dans notre cher et beau pays, l'entreprise, ce lieu intangible d'échange et de dialogue, qui concentre tant d'intérêts croisés et multiformes, constitue de plus en plus aussi un espace d'expression démocratique, dans la droite ligne des conquêtes engrangées au bénéfice du développement et de la consolidation des relations professionnelles.

L'instauration du multi-syndicalisme au Congo offre au monde du travail des vannes d'aération de choix dans la voie du progrès social et du développement de l'économie nationale.

L'expérience renouvelée et salutaire du dialogue au sein du secteur productif, notamment à travers l'expression

plurielle des travailleurs, demeure l'un des piliers essentiels de l'apaisement social.

Au terme des conventions 87 et 98 de l'Organisation internationale du travail, il est institué et reconnu dans notre pays la place méritée et le rôle éminemment important des délégués du personnel élus et chargés de représenter les travailleurs auprès de l'employeur.

En conformité avec les dispositions du Code du travail y afférentes, les élections professionnelles se déroulent chaque année, au mois de décembre, dans les entreprises et établissements occupant au moins sept (7) travailleurs. Pour le mandat de l'année 2014, celles-ci ont été tenues en décembre 2013 sur l'ensemble du territoire national.

La ferveur et l'importante participation des travailleurs à ces élections annuelles ont éloquemment témoigné de leur maturité exemplaire, la législation et la réglementation en vigueur ayant été les seuls socles du dispositif d'enrôlement et de vote dans son intégralité.

Les résultats, qui viennent d'être publiés, déterminent le paysage syndical et consacrent les organisations syndicales les plus représentatives pour l'exercice 2014 dans notre pays. De ce fait, ils mettent en relief la grande capacité de mobilisation et la dynamique d'action incontestable des principales centrales syndicales.

Une fois de plus, la vérité de l'exercice démocratique dans l'entreprise se révèle implacable.

Les trois grandes centrales syndicales, en l'occurrence la confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la confédération syndicale congolaise (CSC) et la confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC), de-

meurent les plus représentatives, cette année encore.

Même lorsqu'elle bégaie, l'histoire finit toujours par rattraper et confondre le mensonge et la contrefaçon. Elle rétablit les faits dans la sécheresse de leur vérité.

En m'insurgeant avec fermeté contre tous ceux qui, sans recul et en dehors de toute analyse approfondie, vilipendaient les centrales syndicales et leurs dirigeants les qualifiant d'organisations sans base et de caciques dépassés à la tête du mouvement syndical, je m'élevais contre les tentatives de travestissement organisé et d'oubli calculé des efforts des centrales syndicales dans la marche irréversible de notre pays vers le progrès et le développement.

Dans l'escarcelle des principales centrales syndicales, nous n'oublierons ni leur claire conscience des enjeux dans l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, ni leur sens aigu de responsabilité et de patriotisme lors des négociations globales du 12 août 2013 entre le gouvernement et les partenaires sociaux, le relèvement du point d'indice de solde à 225 dès janvier 2014 ayant été le point nodal de celles-ci.

*
* *
*

Bref, nous voilà donc disposés dans un nouvel ordre de bataille pour affronter les prochaines échéances du Dialogue Social.

Aussi, qu'il me soit donc permis de remercier sincèrement l'ensemble des acteurs impliqués dans ce processus électoral.

J'adresse mes vives félicitations aux heureux élus, en leur souhaitant pleins succès dans leur passionnante mission.

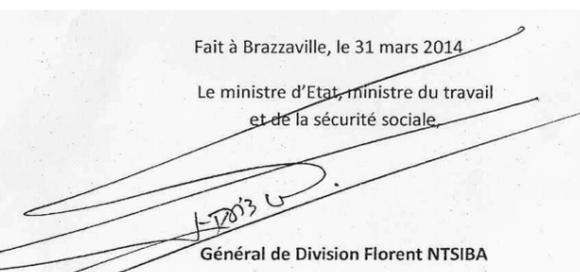
Je vous remercie pour m'avoir consacré un peu de votre bien aimable attention.

N°	SYNDICAT	DEPARTEMENT											TOTAL
		Bouenza	Brazzaville	Cuvette	Cuvette Ouest	Kouilou et P.N.	Lékoumou	Likouala	Niari	Plateaux	Pool	Sangha	
1	CSTC	28	1.324	35	28	1.743	17	53	129	24	21	39	3.441
2	CSC	20	234	8	1	847	19	17	38	10	7	35	1.236
3	COSYLAC	10	74	1		1.019			47	4	7	6	1.168
4	CATC			1		3						8	12
5	SITEP	2	4	2					2				10
6	SUDO	5		2		1		1					9
7	FORCE	1		3							4		8
8	COSYAMCO		5						1				6
9	FETRAMIP /CSC					4							4
10	CGCAM		3								1		4
11	CGTC		4										4
12	SYLITRAP		3										3
13	SYLIPAC		3										3
14	USTC		2										2
15	SYLISEAUX		1										1
16	CNASYL					1							1
17	SYNAMEC		1										1
18	SYTRABPS		1										1
19	IND	3	89	6		208		4	5	11	9		335
	TOTAL	69	1.748	58	29	3.826	36	75	222	49	49	88	6.249

Conformément aux dispositions de l'article 192 bis du Code du travail, la Confédération syndicale des travailleurs du Congo (CSTC), la Confédération syndicale congolaise (CSC) et la Confédération des syndicats libres et autonomes du Congo (COSYLAC), qui ont obtenu respectivement 3.441, 1.236 et 1.168 délégués du personnel sont déclarés les syndicats les plus représentatifs des travailleurs.

Fait à Brazzaville, le 31 mars 2014

Le ministre d'Etat, ministre du travail
et de la sécurité sociale.


Général de Division Florent NTSIBA

Idées-forces, sujets en débat

Anecdotes, petites phrases, cris du cœur et coups de gueule meublent la vie de tous les jours. Cette rubrique se propose de sélectionner les idées les plus saillantes qui font la force des débats de société

□ « Les Françaises et les Français sont extrêmement inquiets de la manière dont ils sont gouvernés par M. Hollande depuis deux ans. Le message des municipales va bien au-delà d'une élection locale. »

Jean-François Copé, président de l'UMP, Libération, 30 mars 2014

□ « On remet en cause la justice. Je ne laisserai aucune forme d'exclusion, d'intolérance. Le dialogue et le respect sont plus que jamais le meilleur moyen de rétablir la confiance. »

François Hollande, président de la France, 31 mars 2014 (adresse aux Français à la suite des élections municipales)

□ « L'Occident est convaincu que le régime soviétique a pris fin en 1991. Mais symboliquement, il est toujours en vie. »

Andrei Zubov, historien libéral, Jeune Afrique, 28 mars 2014

□ « Il n'y a pas de guerre de religion en Centrafrique. Nous avons affaire à des extrémistes de tous bords qui ont utilisé la religion pour se repositionner politiquement et justifier la violence. Un chrétien ou un musulman ne découpe pas les gens à la machette. »

Toussaint Kongo Doudou, ministre des Affaires étrangères de Centrafrique, Le Nouvel Observateur, 11 mars 2014

□ « Le continent africain souffre d'un manque d'investissements dans la recherche »

Segenet Kelemu, Éthiopie, lauréate Afrique du Prix L'Oréal-Unesco pour les femmes et la science, directrice générale du Centre international de physiologie des insectes et l'écologie (Icipe), Jeune Afrique TV, 24 mars 2014

□ « La réunification allemande a réuni deux États séparés qui forment une seule nation. L'intervention russe a, au contraire, conduit à la division de l'Ukraine. »

Steffen Seibert, porte-parole d'Angela Merkel, Libération, le 19 mars 2014

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE

La BAD et le Congo s'unissent pour dynamiser le secteur des PME

La ministre des Petites, moyennes entreprises (PME) et de l'Artisanat, Yvonne Adélaïde Mougany, et le responsable des projets du Congo à la Banque africaine de développement (BAD), Pierre Toko, ont débattu de la question le 28 mars à Brazzaville, au cours d'une séance de travail spéciale.

Concrètement, la BAD s'est engagée, dans le cadre du Programme d'appui à l'amélioration du climat des affaires au Congo, à apporter aussi bien son assistance technique que financière aux petites, moyennes et très petites entreprises congolaises.

L'appui technique de la BAD, a précisé Pierre Toko, sera orienté dans plusieurs domaines, notamment dans la gestion, l'accompagnement et la structuration du secteur afin de garantir leur durabilité et survie.

La rencontre avec la ministre des PME a permis d'aborder plusieurs sujets d'intérêt commun, notamment l'appui financier que la BAD envisage d'apporter au ministère des PME dans le but d'améliorer ses capacités afin qu'il joue pleinement son rôle dans la perspective de la diversification de l'économie congolaise, a souli-



La ministre des PME s'entretenant avec le responsable de la BAD (© DR).

gné le responsable de la BAD.

« Au nombre des engagements pris par la BAD, il faut noter l'opérationnalisation de la Maison de l'artisanat. Une fois mise en service, cette structure permettra aux artisans d'avoir toutes les informations concernant leur activité, qu'il s'agisse des informations relatives à la création d'une entreprise ou le choix des secteurs d'investissement », a indiqué, pour sa part, Yvonne Adélaïde Mougany, qui a salué le partenariat avec cette institu-

tion. Dans les discussions, les deux parties ont également souligné la nécessité d'organiser un recensement général des PME au Congo, dont l'objectif essentiel est de créer, secteur par secteur, un fichier cohérent, qui permettra la maîtrise de toutes les PME au Congo.

La mise en place de la chambre des métiers de l'artisanat a également fait partie, entre autres, des sujets abordés au cours de cette audience.

Firmin Oyé

CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le monde est mal préparé aux risques liés au phénomène météorologique

Dans un nouveau rapport publié ce lundi 31 mars, le Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC) déplore le fait que le monde soit mal préparé aux risques des changements climatiques alors que leurs effets se font déjà ressentir sur tous les continents et dans les océans.

Intitulée « Changements climatiques 2014 : conséquences, adaptation et vulnérabilité », cette étude produite par le Groupe de travail II du GIEC, indique qu'il existe néanmoins des possibilités de réagir à ces risques, même si ceux-ci doivent être difficiles à gérer dans le cas d'un réchauffement important.

L'analyse du GIEC précise que les risques liés au changement climatique sont dus à la vulnérabilité (manque de préparation) et à l'exposition (populations et biens menacés), associées à des dangers (apparition de phénomènes climatiques ou de tendances). Chacun de ces trois éléments peut donner lieu à des actions intelligentes pour réduire les risques. Quant aux risques à venir imputables aux changements climatiques, ils dépendent largement de l'ampleur de ces changements. Un réchauffement croissant augmente la probabilité d'incidences graves et généralisées pouvant être surprenantes voire irréversibles.

Le texte conclut que pour réagir face aux chan-

gements climatiques, il faut faire des choix quant aux risques courus dans un monde en évolution. La nature des risques liés aux changements climatiques est de plus en plus claire, bien que l'évolution du climat doive continuer à produire des surprises.

Les changements climatiques touchent déjà l'agriculture, la santé, les écosystèmes terrestres et océaniques, l'approvisionnement en eau et les moyens de subsistance de certaines populations. Ce qui est frappant dans les incidences observées de ces changements, c'est qu'ils se produisent depuis les tropiques jusqu'aux pôles, depuis les petites îles jusqu'aux grands continents et depuis les pays les plus riches jusqu'aux plus pauvres. Vicente Barros, coprésident du Groupe de travail II, affirme que presque partout, les gens n'étaient pas préparés aux risques climatologiques auxquels ils font face. « Investir dans une meilleure préparation peut être payant tant à l'heure actuelle qu'à l'avenir », relève-t-il. L'autre coprésident du groupe, Chris Field, souligne : « Une adaptation visant à réduire les risques dus aux changements climatiques commence à se produire, mais elle est axée davantage sur une réaction à des événements passés que sur une préparation à un avenir en évolution. » Et d'ajouter : « L'adaptation à

l'évolution du climat n'est pas un programme exotique dont nous n'aurions pas l'expérience. Des gouvernements, des entreprises et des collectivités du monde entier acquièrent une expérience de l'adaptation. Cette expérience est un point de départ en vue de mesures d'adaptation plus audacieuses et plus ambitieuses qui prendront de l'importance à mesure que le climat et la société continueront d'évoluer. » Chris Field estime, en outre, que « vu le réchauffement considérable dû à l'augmentation continue des émissions de gaz à effet de serre, les risques vont être difficiles à gérer et même des investissements importants et soutenus dans l'adaptation auront leurs limites ». Au total, 309 auteurs coordonnateurs principaux, auteurs principaux et réviseurs représentant 70 pays, ont été choisis pour produire le rapport du GIEC. Ils ont bénéficié de l'aide de 436 contributeurs et de 1.729 réviseurs experts et gouvernementaux. Le GIEC a été créé en 1988 par l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) afin d'offrir aux décideurs des évaluations régulières du fondement scientifique de l'évolution du climat, des incidences et des risques associés, et des possibilités d'adaptation et d'atténuation.

Nestor N'Gampoula



INSCRIPTION

Téléphone : +242 06 913 81 45 | +242 06 992 04 91
E-mail : iprc@iprc-training.org / Site web : www.iprc-training.org
BP: 537 Brazzaville - République du Congo

DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise des séminaires de formation à Brazzaville, Pointe-Noire et Kinshasa suivant le programme ci-dessous. Pour les inscriptions et pour tous renseignements, contactez-nous aux numéros indiqués ci-dessus.

CODE	INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
MDP01	Planification et Gestion des projets avec MS Project	10 jours	01 au 11 avril 2014
MDP13	Etude d'impact environnemental et social des projets	5 jours	07 au 11 avril 2014
BTPO2	Assurer la fonction de conducteur de travaux	5 jours	14 au 18 avril 2014
GRH04	Outils de pilotage des Ressources Humaines	3 jours	15 au 17 avril 2014
GMP07	Gestion des contentieux dans l'exécution des contrats des marchés publics	4 jours	15 au 18 avril 2014
GMP04	Essentiel de la passation des marchés : rappel pour spécialistes, Chef de projets, Chefs de cellule de passation de marchés etc.	5 jours	21 au 25 avril 2014
BTPO7	Maîtriser le logiciel EPANET : dimensionnement des réseaux d'eau	5 jours	Nous contacter
BTPO3	Dessiner avec Autocad 2D&3D : initiation	10 jours	Nous Contacter



VACANCE DE POSTE

Publication d'une vacance de poste pour l'Unité de Gestion du Projet du Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville

RECRUTEMENT D'UN(E) COMPTABLE

Le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE) est une institution conjointe de l'Union Européenne (UE) et du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) établie dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Son objectif est d'assurer le développement des entreprises des pays par des services non financiers.

Faisant suite à la signature de l'accord de contribution pour le lancement des phases 2 et 3 du « Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville », dont l'objectif est de favoriser la diversification du tissu économique congolais d'une part en améliorant les capacités des administrations à définir et mettre en œuvre des politiques sectorielles et à mettre en place un climat des affaires favorable au développement des PME/TPE et d'autre part en soutenant de manière durable le développement des PME-PTE, l'Unité de Gestion de Projet (UGP) mise en place renforce actuellement ses capacités opérationnelles.

A cette fin, l'UGP, basée à Pointe Noire en République du Congo, souhaite recruter une personne, citoyenne de la République du Congo ou de l'Union Européenne résidant au Congo et ayant les compétences requises pour assister l'Expert Gestionnaire de l'UGP dans l'accomplissement des tâches de comptabilité.

Le candidat doit présenter des qualités d'initiative, de sérieux et d'intégrité professionnelle.

Il doit assurer un service de qualité tout en faisant preuve de créativité et d'ouverture d'esprit indispensables pour s'adapter à des situations variées.

Le candidat doit également pouvoir prouver une expérience professionnelle antérieure similaire et être en mesure de présenter des références.

Responsabilités clés :

Sous la supervision de l'Expert Gestionnaire de l'UGP, le comptable sera responsable de :

- Enregistrer les opérations comptables ;
- Effectuer les paiements et encaisser les revenus ;
- Classer les relevés de comptes bancaires et mettre en place un système de classement comptable ;
- Effectuer le suivi de remboursement de la TVA et des exonérations fiscales ;
- Vérifier, analyser et compiler les informations financières ;
- Préparer les données nécessaires aux audits périodiques ;
- Rendre compte des opérations comptables à l'Expert Gestionnaire de l'UGP et faire des propositions d'amélioration ;
- Exécuter toutes autres tâches assignées par l'Expert Gestionnaire de l'UGP

Qualifications et Expérience :

- Diplôme d'enseignement supérieur (Bac+3) en gestion comptable et/ou en gestion financière ;
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé de préférence ou dans une organisation internationale ou publique ;
- Bonne pratique des TIC et de la gestion de bases de données ;
- Bonne connaissance des logiciels comptables et de la suite bureautique MS Office ;
- Expérience avérée dans la gestion financière et opérationnelle ;
- Bonne maîtrise de la langue française ; une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

La rémunération sera basée sur l'expérience et les compétences des candidats.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Chaque dossier de candidature devra contenir un CV actualisé, une copie des diplômes, les certificats de travail, une lettre de motivation et 3 références au minimum.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 avril 2014 à 18 heures GMT.

Les réponses sont à adresser exclusivement par e-mail à l'adresse suivante du CDE : jobs@cde.int avec en objet du message la référence « AC_PRCCE2014 ».

COOPÉRATION EN MATIÈRE D'ÉLECTRICITÉ

La Banque mondiale se dit prête à accompagner la SNE

De passage à Brazzaville, la directrice sectorielle du Département énergie à la Banque mondiale (BM), Meike Van Ginneken, a eu une séance de travail avec la direction générale de la Société nationale d'électricité (SNE) le 29 mars, avant de visiter quelques installations de la place.

Cette rencontre a été consacrée à la présentation des projets de la SNE à la BM dans le cadre du partenariat qui lie la République du Congo à cette institution bancaire internationale à travers le Projet eau, électricité et développement urbain (PEEDU). Selon les besoins de la SNE présentés par la société française EDF, son partenaire depuis six mois, l'entreprise congolaise éprouve d'énormes difficultés dans les domaines du transport et de la distribution. « Il y a 50% d'électricité qui se perd, qui n'est jamais facturée. Sur ce qui est facturé, il y a encore 30%

qui sont perdus du fait des impayés. Nous sommes dans une situation très difficile sur le plan économique qui rend aujourd'hui très délicat l'équilibre financier du secteur. Cette action de fond ne saurait exister sans une amélioration de l'électricité en parallèle, il faut que les recettes qui émanent de cette action sur le paiement, puissent être bénéfiques à la société », a expliqué Hartman Claude, le représentant d'EDF auprès de la SNE.

D'après lui, certaines personnes utilisent l'électricité sans payer, ce qui n'est pas supportable pour l'entreprise. En vue d'améliorer les prestations de la société, EDF a élaboré deux types d'actions principales. La première concerne le réseau de transport et la seconde action consiste à améliorer le réseau de distribution. En dehors de ces aspects techniques, le projet prévoit aussi la formation des ressources humaines et des actions très urgentes qui vont

commencer cette année, grâce aux financements directement de l'État et éventuellement d'autres bailleurs. D'autres actions sont annoncées à compter de 2015.

La directrice sectorielle du Département énergie à la BM pense, de son côté, que le secteur de l'énergie en République du Congo est dans une période décisive et présente beaucoup d'opportunités. « Nous avons compris que la SNE a besoin d'un financement de la BM le plus vite possible. Nous avons une équipe ici, nous sommes prêts à évaluer le plus vite possible pour que les travaux puissent commencer cette année. C'est clair qu'il y a un besoin énorme d'investissements du réseau ici à Brazzaville et à Pointe-Noire, nous sommes prêts à vous accompagner dans cette direction », a rassuré Meike Van Ginneken.

Elle a, par ailleurs, insisté sur la nécessité de changement de culture et de comportements pour

les différents acteurs. Il s'agit pour les clients de changer leur comportement, une fois les services améliorés. Ils doivent, a-t-elle précisé, payer les factures à temps et respecter les installations. Pour les autorités, elles doivent aussi changer leur comportement en payant leur consommation. « Elles doivent passer du paiement forfaitaire au paiement par compteur pour toutes les consommations, elles doivent aussi payer avec une tarification claire pour pouvoir gérer la société. Il faut enfin compter sur le changement de comportement à l'intérieur de la société : le client doit être au milieu de tout ce que vous faites afin que les investissements qui seront faits dans le pays soient bien entretenus pendant une longue durée », a conclu Meike Van Ginneken, pour qui le partenariat entre le consommateur, l'État et la société, avec l'injection des investissements dans le réseau, présente des opportuni-

tés pour améliorer le réseau et le service d'énergie pour la population congolaise.

Meike Van Ginneken visite quelques installations de la SNE. La directrice sectorielle du Département énergie à la BM a visité : le poste B qui est retenu dans le cadre d'une extension éventuelle pour améliorer la desserte en alimentation électrique au niveau de la ville de Brazzaville ; et l'agence du centre-ville actuellement en cours de réhabilitation pour l'amélioration de l'action commerciale. Elle s'est également rendue au poste de transformation de Mbaka, à Poto-Poto et à l'agence commerciale Baongo-Makélékélé. Conduisant la délégation, le directeur général de la SNE, Louis Kanoha Elenga, a rassuré son interlocuteur de la disponibilité de sa société à travailler en franche collaboration avec toute l'équipe de la BM au Congo.

Parfait Wilfried Douniama

TRANSPORT AÉRIEN

ECAir effectue son premier vol commercial en direction de Dubaï

Après le vol inaugural, le 5 février en direction de Dubaï, aux Emirats Arabes Unis, la compagnie aérienne nationale, Equatorial Congo Airline (ECAir) a effectué aujourd'hui son premier vol vers Dubaï, ultime destination de cette compagnie dont l'ambition est de devenir leader en Afrique centrale.

La nouvelle destination fait partie, pour ECAir, des stratégies de son développement vers des nouveaux horizons permettant à cette compagnie aérienne de s'affirmer dans la desserte long courrier ; cela après Paris en France.

Pour ce premier vol commercial en direction de Dubaï à bord de son Boeing 757, au total 148 passagers, soit 16 en Business et 132 en classe économique ont embarqué à Brazzaville dans une ambition festive, en présence de l'équipe dirigeante d'ECAir.

En effet, deux ans après sa naissance, ECAir qui se positionne dans cette optique, envisage une accélération des échanges afin de figurer dans le pré carré des grandes compagnies aériennes qui desservent l'Afrique centrale.

Avec trois vols hebdomadaires prévus au départ, les fréquences entre Brazzaville et Dubaï pourraient augmenter en fonction de la demande et

des opportunités qui se présenteront entre le Congo et le Moyen Orient, précisait la directrice générale d'ECAir, Fatima Beyina-Moussa, lors du vol inaugural.

« Nous offrons désormais la possibilité aux brazzavillois et ponténégrins de faire un vol direct depuis Brazzaville. Les prix sont très abordables pour inciter les gens de découvrir les deux villes (Brazzaville et Dubaï) et espérons que cela va nous amener beaucoup de monde », a-elle indiqué.

Fière de voyager par une compagnie nationale, certains passagers ont souhaité que cette destination, aussi bien que d'autres se développent.

« Je vais à Dubaï dans un avion appartenant au pays. C'est une première parce que jusque-là nous ne voyageons que par des vols étrangers à partir de notre aéroport. Des pays comme l'Éthiopie n'ont avancé que grâce à leur compagnie aérienne, pourquoi pas nous », s'est exprimée Shella Tsana, une des passagers en partance pour Dubaï.

Surnommée Mwana Mboka en raison de son appartenance à l'État congolais, la compagnie ECAir fièrement congolaise, entend explorer différents horizons en s'appuyant sur les accords aériens conclus par le



L'enregistrement des passagers sur ECAir peu avant l'embarquement à l'aéroport de Maya-Maya, le 31 mars; Photo 2: Une vue de l'avion sur le tarmac de l'aéroport de Maya-Maya, le 31 mars

Congo avec d'autres pays. Fruit de l'ambition de l'État congolais décidé, fort des investissements consacrés dans les infrastructures aéroportuaires, de se doter d'une compagnie aérienne de classe internationale, capable d'offrir à l'Afrique centrale une meilleure connexion sous régionale dans la perspective

de faire de Brazzaville un hub. En vue d'être au diapason des grandes compagnies, ECAir entend agrandir sa flotte avec l'acquisition, d'ici à 2014, d'un Boeing 767-700, et d'un Boeing 767-300 pour les longs courriers et deux autres avions destinés à étendre le réseau ECAir en direction d'autres capitales africaines.

Selon la direction de la compagnie, ECAir réalise à ce jour une rotation moyenne de 36 vols par semaine vers les différentes destinations desservies au départ des trois principaux aéroports internationaux du Congo (Brazzaville, Pointe-Noire et Ollombo).

Guy-Gervais Kitina



Le cabinet de compétences Professionnelles 3G Services Organise à Brazzaville du **21 au 25 Avril un séminaire de recyclage détaillé et approfondie sur la comptabilité générale, analytique et budgétaire** avec **SAGE**.

Orateur : Comptable et Consultant International de SAGE.

Public concerné : **Agents Comptables**.

Méthode : Alternance d'exposés et d'ateliers

Tel : 066865543/040218794/069555407

Adresse : 89 avenue de France poto-poto

Doté des centres d'examen Internationaux Prometric et Pearson Vue

à Brazzaville, et d'instructeurs Consultants, 3G Services Organise les Formations IT avec certifications internationales suivantes à Brazzaville:

1-MICROSOFT: MCTS Examen 70-640 Active Directory® Windows Server® 2008.

2-CISCO :CCNAX Routing and Switching (Routage et Commutation avec CISCO)

3-CISCO : CCNA Security (Sécurité du routage et de la commutation avec CISCO)

Debut : 25 Avril 2014, Durée : 2 mois et demi, Fréquence: 2 fois par semaine, Heure : 18H

« Prix promotionnels, Nombre de place très très limitées »





VACANCE DE POSTE

Publication d'une vacance de poste pour l'Unité de Gestion du Projet du Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville

RECRUTEMENT D'UN CHAUFFEUR-COURSIER

Le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE) est une institution conjointe de l'Union Européenne (UE) et du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) établie dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Son objectif est d'assurer le développement des entreprises des pays par des services non financiers.

Faisant suite à la signature de l'accord de contribution pour le lancement des phases 2 et 3 du « Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville », dont l'objectif est de favoriser la diversification du tissu économique congolais, d'une part, en renforçant les capacités des administrations dans la mise en place d'un climat des affaires favorable au développement des PME/TPE, et d'autre part en soutenant de manière durable le développement des PME-PTE, l'Unité de Gestion de Projet (UGP) mise en place renforce actuellement ses capacités opérationnelles.

A cette fin, l'UGP, basé à Pointe Noire en République du Congo, souhaite recruter un chauffeur-coursier pour effectuer les diverses courses qui lui seront demandées.

Le candidat doit présenter des qualités d'initiative, de sérieux et d'intégrité professionnelle.

Il doit assurer un service de qualité tout en faisant preuve de créativité et d'ouverture d'esprit indispensables pour s'adapter à des situations variées.

Le candidat doit également pouvoir prouver une expérience professionnelle antérieure similaire et être en mesure de présenter des références.

Responsabilités clés :

- Conduire le véhicule de service de l'UGP et s'assurer de sa maintenance ;
- Veiller à la sécurité des invités à bord ;
- Assurer la livraison des courriers et/ou des fournitures à la demande ;
- Être disponible, courtois et respectueux ;
- Exécuter toutes autres tâches assignées par l'Expert Gestionnaire de l'UGP

Qualifications et Expérience :

- Être titulaire d'un permis de conduire de catégorie B ;
- Justifier d'au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle dans la conduite et l'entretien de véhicules ;
- Être titulaire au moins du BEPC ou de son équivalent ;
- Avoir une bonne connaissance du français et des notions de base de l'anglais ;
- Une expérience similaire dans une organisation internationale ou une ambassade serait un atout.

La rémunération sera basée sur l'expérience et les compétences des candidats.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Chaque dossier de candidature devra contenir un CV actualisé, une copie des diplômes, les certificats de travail, une lettre de motivation et 3 références au minimum.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 avril 2014 à 18 heures GMT.

Les réponses sont à adresser exclusivement par e-mail à l'adresse suivante du CDE : jobs@cde.int avec en objet du message la référence « CC_PRCCE2014 ».

AIDE HUMANITAIRE

Le Cavour boucle son tour de l'Afrique

Le porte-avion italien termine l'odyssée entamée en novembre 2013 au port d'Alger.



Le Cavour

C'est mardi prochain, 8 avril, que les bâtiments du 30^e groupement naval de la marine militaire italienne encadrant le porte-avion Cavour, viendront sagement se ranger au port de Civitavecchia, au nord-ouest de Rome, terme de leur mission. Pendant cinq mois, le navire ravitailleur Etna, la frégate Bergamini et le patrouilleur Borsini, avec le porte-avion Cavour, ont littéralement caboté le long des côtes d'Afrique dans une idée originale de porter aide et assistance gratuites aux riverains de la Méditerranée, de l'Océan Indien et de l'Atlantique.

Le périple se termine par le port d'Alger où les navires italiens resteront en escale humanitaire jusqu'à ce jeudi. Puis ce seront cinq jours de traversée jusqu'à Civitavecchia, le mardi 8 avril. Les résultats de ce voyage inédit donneront lieu à une conférence de presse à bord du Cavour, au cours de laquelle sera présenté le bilan, jugé positif, de cette mission. En 20 étapes autour de l'Afrique, la marine militaire italienne a pu effectuer des visites médicales de patients pauvres, opérer, soigner, ainsi qu'apporter de l'aide à des personnes indigentes.

À l'escale d'Accra, au Ghana, le nonce apostolique (l'ambassadeur du pape), Mgr Jean-Marie Speich, est monté à bord pour communiquer les félicitations du pape François pour cette mission hautement altruiste. Ces félicitations tranchent pourtant avec les suspicions qui, mi-novembre dernier, avaient été avancées par des milieux humanitaires – et même religieux ! - italiens lors du lancement de cette opération. Des associations n'avaient pas hésité à soutenir que le fameux « système pays en mouvement », par lequel l'Italie partait livrer aux populations africaines son savoir-faire humanitaire, cachait en fait une opération de vente d'armes. La revue des missionnaires comboniens, Nigrizia, s'était même fendue d'une caricature féroce proclamant: «Africains, ne venez plus mourir chez..., nous apportons de quoi le faire à domicile».

Cinq mois après, ce genre de critiques semble un lointain souvenir. À Djibouti, au Kenya, au Mozambique, en Angola, à Pointe-Noire (Congo), au Nigéria, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc ... et maintenant en Algérie : rares sont les voix discordantes sur le travail accompli par les bénévoles italiens au cours de cette opération. Le Cavour, équipé de matériel médical dernier cri, a ausculté, visité, nettoyé, cousu ... et même nourri toutes les personnes qui ont bien voulu faire le déplacement vers le port pour y exposer leurs ennuis de santé ou y recevoir des visites spécialisées quand ce n'était pas un supplément d'apport en nutrition !

Pour le commandant du 30^e groupement naval italien, l'amiral Paolo Treu, «à travers cette campagne, c'est une partie de cette Italie qui veut oser qui est présente ; une Italie qui ne veut être derrière personne, consciente de disposer de grandes qualités humaines et professionnelles ; une Italie qui a compris que tout est possible si on dépasse les divisions et que l'on se met au travail d'ensemble comme une équipe soudée et serrée ; et un vrai équipage». Des propos pas inutiles, lorsque l'on sait qu'au milieu des médecins, italiens et étrangers, l'opération comptait aussi de nombreux humanitaires embarqués dans une campagne dite «One Smile» (un sourire).

La campagne a impliqué une armada de talents, si l'on peut dire, allant des entrepreneurs aux diplomates ; des hommes et des femmes : en tout 1.200 volontaires de l'excellence qui sont allés à l'approche des personnes dans le besoin, dans une campagne où la meilleure publicité a été assurée par les résultats obtenus sur leur sillage. Une campagne qui a vu aussi se démarquer une femme d'exception, Mme Emma Bonino, passionaria de la cause féminine alors ministre des Affaires étrangères et aujourd'hui débarquée du dernier gouvernement formé il y a quelques semaines en Italie.

Lucien Mpama

ENTREPRENEURIAT

Vérone Mankou, parmi les 20 jeunes bâtisseurs de l'Afrique de demain

L'édition 2014 du classement des « 20 jeunes bâtisseurs de l'Afrique de demain » publié par le magazine Forbes fait honneur aux jeunes entrepreneurs africains. Vérone Mankou, patron de la société VMK, est le seul Congolais classé dans ce top 20 où dominent des bâtisseurs du Sénégal et de Côte d'Ivoire.

Aligné en 6^e position derrière le footballeur ivoirien Didier Drogba, Vérone Mankou marque dans ce classement la fierté d'un pays et d'une sous-région d'Afrique souvent légués au second plan dans l'univers du business. La marque VMK créée à Brazzaville en 2009 et qui est entrée dans le monde du mobile par une tablette tactile, la première conçue en Afrique, s'est développée au fil du temps pour offrir d'autres gammes de produit, à l'instar d'Elikia, décliné pour l'heure en smartphone et téléphone basique.

La société travaille d'ores et déjà pour une représentativité dans quelques pays africains ciblés, sans compter qu'elle réalise cette année à Brazzaville, l'installation de sa propre usine d'assemblage de produits VMK. Dans ce cadre d'ailleurs, de jeunes Congolais iront se former bientôt en Chine pour travailler dans cette usine qui emploiera une centaine de personnes. Le classement Forbes du magazine congolais est sans doute inspiré des performances de l'entreprise au capital de 250 millions FCFA et qui reven-

dique actuellement un peu plus de 100 emplois directs et indirects, avec des projets d'accroître sa production d'ici fin 2014, grâce aux nouveaux téléphones et smartphones à l'affiche.

Le top 20 de Forbes des « bâtisseurs de l'Afrique de demain » est dominé par la Sénégalaise Magatte Wade. Femme d'affaires de 38 ans, elle est la fondatrice d'Adina World Beat Beverages, qui commercialise le thé, le café et des jus à base de recettes sénégalaises, aux États Unis.

D'autres entrepreneurs sont des hauts dirigeants de multinationales, ministres, haut fonctionnaires mais aussi des sportifs de haut niveau, à l'instar du Camerounais Samuel Et'o ou du très célèbre spécialiste d'arts martiaux gabonais de 24 ans, Anthony Obame.

Classement intégral du Top 20 des Bâtisseurs de demain

- 1- Magatte Wade, 38 ans : fondatrice d'Adina (Sénégal)
- 2- Acha Leke, 40 ans : directeur du bureau de McKinsey à Lagos (Cameroun)
- 3- Janine Diagou, 40 ans : DG du pôle banque du groupe NSIA (Côte d'Ivoire)
- 4- Cina Lawson, 40 ans : ministre des Postes et de l'Économie numérique (Togo)
- 5- Didier Drogba, 35 ans : footballeur professionnel (Côte d'Ivoire)
- 6- Verone Mankou, 27 ans : entre-

preneur, président-directeur de VMK (Congo)

7- Swaady Martin Leke, 36 ans : entrepreneure, fondatrice de Yswara (Côte d'Ivoire)

8- Arthur Zang, 26 ans : créateur de la tablette tactile médicale Cardipad (Cameroun)

9- Samuel Eto'o, 32 ans : joueur de football professionnel (Cameroun)

10- Tidjane Dème, 40 ans : responsable de Google pour l'Afrique francophone (Sénégal)

11- Rainatou Sow, 30 ans : militante des droits des femmes (Guinée)

12- Eric Kacou, 38 ans : cofondateur et directeur général d'ES Partners (Côte d'Ivoire)

13- Ingrid Awadé, 40 ans : directrice générale des impôts (Togo)

14- Clare Akamanzi, 34 ans : directrice générale du Rwanda Development Board (Rwanda)

15- Dieynaba Ndoye Bakiri, 37 ans : cofondatrice des enseignes Colorii (Sénégal)

16- Marie-Cécile Zinsou, 31 ans : Fondation Zinsou pour l'art contemporain africain (Bénin)

17- Jean-Marc Savi De Tové, 40 ans : associé chez Cauris Management (Togo)

18- Serge Thierry Mickoto, 41 ans : DG du Fonds d'investissements stratégiques (Gabon)

19- Anthony Obame, 24 ans : champion de taekwondo (Gabon)

20- Marou Amadou, 42 ans : ministre de la Justice et porte-parole du gouvernement (Niger)

Quentin Loubou

INTÉGRATION

Les pays africains réunis à Abuja autour du MCR-Afrique

Abuja, la capitale du Nigeria, abrite la 15^e réunion du Mécanisme de coordination régionale pour l'Afrique (MCR-Afrique) sur le thème de l'appui des Nations unies au programme d'intégration de l'Afrique dans le contexte de l'Agenda de l'Union africaine (UA).

Cette rencontre vise d'une part, à examiner les progrès réalisés dans l'amélioration de la coopération, de la collaboration et de la coordination entre les organes respectifs des Nations unies et de l'Union africaine (UA), et d'autre part, à accroître l'efficacité de l'appui des Nations au développement de l'Afrique.

Il sera également question pour les participants à la réunion d'examiner le deuxième programme décennal de renforcement des capacités de

l'UA, la mobilisation des ressources en vue de sa mise en œuvre, le cadre de coopération au développement régional, y compris la mobilisation des ressources en vue de sa mise en œuvre. Il sera examiné aussi le fonctionnement du groupe de travail africain sur les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), dont l'optique est le renforcement des synergies et l'harmonisation des travaux des deux groupes en charge des OMD.

Jusqu'ici, les réunions du MCR-Afrique ont permis d'approfondir l'entente sur les questions d'actualité et les questions nouvelles liées aux aspirations de l'Afrique en matière de développement, mais aussi de faire connaître par exemple des programmes et questions visant le développement du continent. C'est le cas pour le Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (Nepad). La ministre nigériane des Finances, Ngozi Okonjo-Iweala, a déploré le manque de planification de l'Afrique. «Nous n'agissons pas suffisamment et nous ne discutons pas des réflexions à long terme sur des programmes à réaliser», a-t-elle déclaré. Elle a pris l'exemple de la Chine, appelant à une planification quotidienne et à une projection vers l'avenir. «L'Agenda 2063 sera bénéfique et nous permettra de déceler les défis auxquels nous sommes confrontés», a poursuivi la ministre, soulignant que les avantages de cet agenda sont plus importants que les inconvénients, militant contre les perspectives négatives jetées sur l'agenda.

Noël Ndong

IN MEMORIAM

31 Mars 2009- 31 Mars 2014

Cela fait déjà cinq ans, jour pour jour que notre sœur, tante et fille bien-aimée, Aurélie-Brice Mapengo nous a quittés. Durant toutes ces années, son souvenir n'a cessé de nous hanter tu restes pour nous l'exemple éloquent de la noblesse de cœur mise au service de l'amour des autres. ton humanisme et ta foi inébranlable en Dieu étaient si fort qu'ils demeurent une source d'inspiration pour nous ceux qui l'ont connu et aimée joignent leurs prières à celles de la famille Mapengo pour le repos de son âme chère Aurélie, que la paix du seigneur t'accompagne pour l'éternité.

La famille Mapengo



JE VOYAGE AVEC ETHIOPIAN



Haile Gebrselassie
4 fois Champion du monde d'athlétisme,
détenteur de 27 records du monde

Haile

ETHIOPIAN AIRLINES INTERNATIONAL SERVICE

- | | |
|-----------------------------|----------------------------|
| Abidjan (Côte d'Ivoire) | Kuala Lumpur (Malaysia) |
| Abuja (Nigeria) | Kuwait City(Kuwait) |
| Accra (Ghana) | Lagos (Nigeria) |
| Addis Ababa (Ethiopia) | Libreville (Gabon) |
| Bahir Dar (Ethiopia) | Lilongwe (Malawi) |
| Bamako (Mali) | Lomé (Togo) |
| Bangkok (Thailand) | London (United Kingdom) |
| Beijing (China) | Luanda (Angola) |
| Beirut (Lebanon) | Lubumbashi (Congo) |
| Berbera (Somalia) | Lusaka (Zambia) |
| Blantyre (Malawi) | Malabo (Equatorial Guinea) |
| Brazzaville (Congo) | Maputo (Mozambique) |
| Brussels (Belgium) | Mekelle (Ethiopia) |
| Bujumbura (Burundi) | Mombasa (Kenya) |
| Cairo (Egypt) | Mumbai (India) |
| Cotonou (Benin) | Muscat (Oman) |
| Dar es Salaam (Tanzania) | Nairobi (Kenya) |
| Dakar (Senegal) | N'Djamena (Chad) |
| Dammam (Saudi Arabia) | Ndola (Zambia) |
| Dire Dawa (Ethiopia) | New Delhi (India) |
| Djibouti (Rep. of Djibouti) | Niamey (Niger) |
| Douala (Cameroon) | Ouagadougou (Burkina Faso) |
| Dubai (UAE) | Pointe Noire (Congo) |
| Entebbe (Uganda) | Paris (France) |
| Enugu (Nigeria) | Rio de Janeiro (Brazil) |
| Frankfurt (Germany) | Riyadh (Saudi Arabia) |
| Guangzhou (China) | Rome (Italy) |
| Harare (Zimbabwe) | Sao Paulo (Brazil) |
| Hangzhou (China) | Seoul (South Korea) |
| Hong Kong (China) | Singapore (Singapore) |
| Jeddah (Saudi Arabia) | Stockholm (Sweden) |
| Johannesburg (South Africa) | Tel Aviv (Israel) |
| Juba (Southern Sudan) | Toronto, Ontario (Canada) |
| Khartoum (Sudan) | Victoria (Seychelles) |
| Kigali (Rwanda) | Washington, D.C. (U.S.) |
| Kilimanjaro (Tanzania) | Zanzibar (Tanzania) |
| Kinshasa (D. R. of Congo) | |

"J'ai appris à gagner grâce à Ethiopian"

Visit us at www.ethiopianairlines.com or call us Tel: 00242-222810766

Ethiopian
የኢትዮጵያ
THE NEW SPIRIT OF AFRICA

A STAR ALLIANCE MEMBER



Promotion spéciale

Ordinateurs portables



> Acer Aspire E1-570



Spécificités

- * Intel Core i5-3337U, Système Windows 8
- * 1.8 GHz with Turbo Boost up to 2.7 GHz
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD
- * 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **479.000** TTC

> Acer Celeron (Rouge et Gris)



Spécificités

- * Intel Celeron, Processor (2.2 GHz), Système d'exploitation Windows 7
- * 4 GB DDR3 Memory, 500 GB HDD, 15.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **265.000** TTC

> Acer Aspire V5-131



Spécificités

- * Intel Celeron
- * Système d'exploitation Windows 7
- * 2 GB DDR3 Memory, 320 GB HDD
- * 11.6" HD LED LCD, HD WEBCAM
- * French keyboard, DVD-Super Multi DL drive

Prix : **259.000** TTC



Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, City-center, Centre-ville, Brazzaville, République du CONGO
Tel: 00242 05 381 34 34 / 06 881 34 34 - Courriel: info@terratech-cg.com - Web: www.terratech-cg.com



AMC Telecom
VIVA NET

Installez Internet + un routeur Wifi à

123.000 FCFA

Bénéficiez d'une Connexion Haut Débit
de 1 Mbps à partir de **30.000 FCFA**

Brazzaville : Avenue Alphonse Fondere, Immeuble C.N.S.S, 1er étage, Centre-ville, République du Congo

Pointe-Noire : Avenue Charles De Gaulle, Centre-ville (en face de l'hôtel MIGITEL), République du Congo

Téléphones : 00242 05 545 07 60 / 06 950 53 02 / 06 888 81 81

Courriel : support@amc-telecom.com

Web : www.amc-telecom.com

FRANCE

Hollande choisit Valls comme Premier ministre

La presse et la classe politique de l'Hexagone ont abondamment commenté les résultats des élections municipales des 23 et 30 mars en France : « Une défaite cinglante, une claque, une débâcle, un avertissement, un rejet », autant d'interprétations pour décrire le vertigineux échec de la Gauche suivi de l'éclatante victoire de la Droite et de la spectaculaire percée du Front national.

François Hollande n'est pas resté insensible devant la pression qui accapare son pouvoir tiraillé. Il a décidé de redistribuer les cartes, avec une ampleur que l'on mesura à sa juste valeur. Et c'est Manuel Valls, le populaire ministre de l'Intérieur, comme le fut naguère Nicolas Sarkozy sous Jacques Chirac la pièce de rechange contre le plutôt rangé Jean-Marc Ayrault.

En 2012, c'est sur le thème de « Le changement, c'est maintenant », qu'il avait battu son prédécesseur. Après deux ans de présidence, François Hollande n'est pas parvenu à réaliser ce changement qu'il voulait immédiat, se montrant incapable, par conséquent, d'éclipser le pessimisme ambiant chez ses compatriotes, lesquels doutent depuis bien des années de la capacité des gouvernements successifs à

leur redonner espoir.

C'est ici qu'il convient, à juste titre, de considérer l'ensemble des résultats de ces scrutins, en mentionnant un fait notable : les Français sont perplexes et ne savent plus à qui confier réellement leur destin. Non seulement ils s'abstiennent en masse de voter, mais lorsqu'ils décident de le faire, ils ne sont plus en mesure d'assumer leur choix sur un long terme.

Ceci pour dire que la Droite, sortie victorieuse, est, certes, sur un nuage, mais elle devrait tempérer ses célébrations. Elle a reconquis de nombreuses villes, c'est indéniable, mais elle sait qu'elle les avait pour certaines perdues il y a seulement six ans, en 2008 ; elle sait aussi qu'elle a poursuivi sa descente aux enfers quatre ans plus tard lorsque les électeurs accordaient leurs

voix, non pas au candidat de l'Union pour un mouvement populaire (UMP), Nicolas Sarkozy, mais à son rival du Parti socialiste (PS), François Hollande.

Sans être un spécialiste de la politique française, cela voudrait tout de même dire qu'au mieux les électeurs français balanceront toujours entre la Gauche et la Droite, cherchant à chaque fois qui des représentants des deux courants est bien capable de réaliser ses promesses de campagne ; au pire, l'expression devient d'ailleurs relative, ils accorderont de plus en plus d'attention au discours frontiste, qui renvoie dos-à-dos les deux premiers protagonistes.

C'est toujours avec une pointe de provocation que la dirigeante du Front national, Marine Le Pen, parle de ce bipolarisme Gauche-Droite en France en noyant l'UMP et le PS dans l'UMPS.

À moins, peut-être, de regarder vers le Centre incarné par le presque ressuscité, François Bayrou, président du MoDem. Appelé à commenter son élection à la mairie de Pau, dans les Pyrénées-Atlantiques, avec un score honorable de 62,95%, ce trois fois candidat malheureux à l'élection présidentielle française (2002, 2007, 2012), qui avait

créé la surprise en 2012, en soutenant François Hollande, a eu ce commentaire dosé sur France Inter: « *J'ai voulu montrer qu'on pouvait faire vivre, travailler ensemble, s'apprécier et proposer ensemble, des sensibilités différentes, des sensibilités républicaines* ».

François Bayrou, en voilà un, parmi la classe politique française qui pense, non sans raison, que les besoins quotidiens des populations de son pays dépassent largement la vision étriquée de ceux qui sont scotchés à vie gauche, droite ou aux extrémités de ces deux camps.

Or lorsqu'on écoute parler certains ténors de la droite et de la gauche française, tout laisse croire que la paille se trouve toujours dans l'œil du voisin. Si et seulement s'ils pouvaient entendre les gémissements de leurs électeurs, ils se montreraient assez humbles à moquer les échecs de leurs adversaires et même à sabler du champagne chaque fois que les suffrages sont en leur faveur. Ils ne devaient pas s'étonner du va et vient hallucinant de ces mêmes électeurs qu'ils manipulent à longueur de journée avec le sentiment d'être des femmes ou des hommes providentiels.

Gankama N'Siah

Qui est Manuel Valls?

Né le 13 août 1962 à Barcelone en Espagne, le nouveau Premier ministre français est diplômé en histoire. Il a obtenu la nationalité française en 1982, mais s'est engagé au Parti Socialiste (PS) deux ans avant, à 17 ans, pour soutenir Michel Rocard. En 1986 Manuel Valls est conseiller régional d'Ile-de-France et adjoint au maire d'Argenteuil entre 1989 à 1998. En 1991, Manuel Valls est également délégué adjoint interministériel aux Jeux Olympiques d'hiver d'Albertville. En 1993, il devient secrétaire national du Parti Socialiste à la communication mais aussi premier secrétaire de la fédération du Val-d'Oise, puis chargé de la communication et de la presse au cabinet de Lionel Jospin pendant qu'il était Premier ministre entre 1997 et 2002.

Sur l'aile droite du PS, notamment sur les questions sécuritaires, il est membre du bureau national et du conseil national depuis 1993, où il a d'abord été chargé de la communication. En 2001, Manuel Valls est maire d'Évry. Il est depuis 2002 député de la 1^{re} circonscription de l'Essonne.

Pendant la campagne présidentielle de François Hollande en 2012, Manuel Valls joue le rôle de conseiller spécial. Il était depuis l'accession de François Hollande ministre de l'intérieur. À la suite de la démission de Jean-Marc Ayrault, Manuel Valls a été nommé Premier ministre de France.

Tiras Andang

BASSIN CONGO-OUBANGUI-SANGHA

Le comité des ministres a débattu de l'amélioration de la gestion des bassins fluviaux

La onzième session ordinaire du comité des ministres de la Commission internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha (Cicos) des pays ayant un régime fluvial uniforme s'est tenue le 27 mars à Brazzaville, capitale de la République du Congo.

Énième session du genre, après Bangui en 2012, cette réunion a été dominée par les défis que traverse la sous-région dans la gestion intégrée des ressources en eau.

À cette occasion, les documents de travail préparés par le comité de direction qui s'est tenu les 24 et 25 mars ont été adoptés. Il s'agit notamment du rapport des travaux de la douzième session ordinaire du comité de direction de la Cicos, du rapport d'exécution du budget de la Cicos exercice 2013, ainsi que du point concernant l'avancement d'échelon du secrétaire général de la Cicos.

Sur le point 1.4 relatif à la succession au poste de secrétaire général et tenant compte de «l'acte additionnel du 25 juillet 2012 excluant du champ d'application du principe de rotation intégrale



Au centre, le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique du Congo-Brazzaville à l'ouverture de la réunion (© DR).

aux postes de responsabilité l'État membre qui abrite le siège», le comité des ministres a décidé de soumettre cette question à l'appréciation des chefs d'État au regard du principe de souveraineté des États.

En outre, il recommande au président de la Commission de la Communauté économique et moné-

taire de l'Afrique centrale (Cémac) de se rapprocher des chefs d'État sur la base d'un exposé des motifs. Celui-ci portera, d'une part, sur l'harmonisation des textes de la Cicos et de la Cémac et, d'autre part, sur la participation des pays membres de la Cémac aux décisions impactant la Cicos à travers la mise en place d'un mécanisme

de concertation. Concernant la libération totale du bâtiment abritant le siège, le ministre des Transports et Voies de communication de la République démocratique du Congo (RDC) s'est engagé à résoudre cette situation dans les meilleurs délais.

Pour ce qui est du rapport d'exécution du budget 2013, le comité

des ministres a relevé un faible taux d'investissement dû à un recouvrement insuffisant des recettes. Il a, par conséquent, exhorté l'ensemble des États à doter la Cicos de moyens financiers en adéquation avec les missions qui lui sont confiées afin d'atteindre les résultats escomptés. Par ailleurs, le comité des ministres a insisté sur l'importance d'évaluer la performance de la commission sur la base d'un programme d'action cohérent et de l'atteinte des résultats y afférents. S'agissant de l'avancement du secrétaire général, après avoir examiné ce point à huis clos, le comité des ministres l'a accordé avec effet rétroactif.

Enfin, pour terminer, le représentant de la République d'Angola, pays observateur, a annoncé, à titre d'information, la bonne avancée du processus d'adhésion de son pays à la Cicos qui sera effective dans les meilleurs délais.

Les prochaines assises sont prévues à Kinshasa, en RDC qui assure désormais la présidence du comité en 2014.

Guillaume Ondzé

SOMMET UE-AFRIQUE

Le président Denis Sassou N'Guesso accueilli à Bruxelles

Le chef de l'État est arrivé dans la capitale belge dimanche en fin d'après-midi afin de prendre part au quatrième sommet Union européenne-Union africaine qui se tiendra les 2 et 3 avril. Le président de la République a à son agenda une série dense de rencontres et de réunions en marge du sommet



Le président Denis Sassou N'Guesso à son arrivée à Bruxelles (© Adiac).

Arrivé dimanche en fin d'après-midi à Bruxelles, le président de la République va enchaîner les rendez-vous en marge du sommet UE-Afrique des 2 et 3 avril. Hier, après s'être entretenu avec la presse internationale, le chef de l'État devrait rencontrer le commissaire européen au développement Andris Piebalgs ainsi que le député européen Louis Michel. Louis Michel, qui est envoyé spécial du secrétaire général de la Francophonie pour le suivi de la situation politique en

République centrafricaine, revient d'une tournée dans la sous-région qui l'a conduit au Congo.

Le chef de l'État devrait discuter aujourd'hui avec André Flahaut, président de la Chambre des représentants de Belgique.

Le programme du président Denis Sassou N'Guesso se poursuivra avec une journée importante le mercredi 2 avril, au cours de laquelle il devrait prendre part à un mini-sommet sur la République centrafricaine avec ses

homologues François Hollande et Catherine Samba-Panza et s'entretenir avec Kristalina Georgieva, commissaire européenne chargée de la coopération internationale, de l'aide humanitaire et de la réaction aux crises.

Enfin, le président devrait rencontrer jeudi Didier Reynders, ministre belge des Affaires étrangères.

De notre envoyée spéciale à Bruxelles, Rose-Marie Bouboutou

Le président congolais appelle à un soutien financier et humanitaire de la communauté internationale à la Centrafrique

Premier chef d'État à arriver, le 30 mars à Bruxelles, pour le sommet des chefs d'État et de gouvernement Afrique-Union européenne (UE) qui se déroulera les 2 et 3 avril, le président congolais a reçu Radio France International (RFI).

Il a surtout été question de la Centrafrique. En sa qualité de médiateur, Denis Sassou N'Guesso a salué le Parlement de transition centrafricain pour avoir pu élire Catherine Samba-Panza comme présidente de la transition et la nomination d'un Premier ministre ainsi que d'un gouvernement, la mise en place de la Misca, et la mobilisation de 6.000 hommes de la région. « C'est un pas important », a souligné Denis Sassou N'Guesso.

Le président congolais pense que le gouvernement centrafricain et sa chef d'État de transition, ainsi que la Misca, ont le soutien de la communauté internationale, sur le plan logistique, humanitaire et financier. Il a également souligné des progrès sur le terrain malgré la poursuite des exactions, conscient que tous ces soutiens et la décision du Conseil de sécurité tendant à mener des enquêtes « pour punir les auteurs des violences, d'exactions de toutes sortes contre les populations », permettra une sortie de crise.

Seuls les résultats sur le terrain que

Denis Sassou N'Guesso souhaite « le plus tôt serait le mieux », permettront la tenue des élections, donc le retour à l'ordre constitutionnel en Centrafrique. Pour cela, il appelle à des « moyens suffisants ».

Denis Sassou N'Guesso a démenti toute pression sur Michel Djotodia pour le pousser à la démission. Cette décision relèverait, selon lui, du constat d'échec de Michel Djotodia et de son Premier ministre, Nicolas Tiangaye, par la communauté internationale et des Centrafricains, et non par la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (Céac).

La Centrafrique sous tutorat de la Céac et la Cémac ?

Le journaliste Boniface Vignon a voulu savoir s'il n'était pas mieux de mettre une fois pour toutes la Centrafrique sous tutelle de la Céac, dont le président en exercice est le président Idriss Deby Itno, et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Cémac), dont le président en exercice est Denis Sassou N'Guesso. Ce dernier a répondu que nul, ni même les Nations unies, n'a mis la Centrafrique sous tutelle.

De notre envoyé spécial à Bruxelles, Noël Ndong

MARS ATTACKS

by CFAO

APV

À PARTIR DE

9.000.000 FCFA HTVA

* QUANTITÉ LIMITÉE

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
www.cfaomotors-congo.com

Way of Life!

ÉLECTION MISS POOL

Sam Sarah Grace a remporté la couronne

Âgée de vingt ans, élève en Terminale A4, Sam Sarah Grace, originaire de Kinkala, a été choisie le 30 mars à Mindouli, à l'occasion du mois de la célébration de la femme, comme la plus belle fille du département du Pool. Elle mesure 1m70.

Il était 20 heures quand les dix candidates ont fait leur entrée dans la salle, sur une musique douce et rythmée. Quatre séances ont marqué cette soirée. Pour le premier passage, les candidates étaient habillées en toute simplicité à l'Africaine : pagne, sandales et tee-shirt. La deuxième séance, elles étaient en maillot de bain. Et pour la troisième, elles étaient en tenue de soirée confectionnée en ensemble pagne africain. La quatrième séance était consacrée à une série de questions réponses qui teste le niveau de connaissances des lauréates.

Finalement, le choix de Sam Sarah Grace a été porté unanimement par les cinq jurys et le public venu nombreux à la cérémonie. Car la jeune fille a rempli tous les critères requis par le comité d'organisation de l'élection Miss Congo. Consciente de ses capaci-



Sam Sarah Grace, Miss Pool

tés, la Miss s'est dite ravie d'être élue, déterminée à remporter la couronne de Miss Congo. « Je me donnerai au travail pour que je puisse arracher la couronne de Miss Congo 2014 », a affirmé la Miss.

Jean Bosco Mahoungou, maire de Mindouli, s'est dit satisfait de ce choix : « Nous sommes sûrs et rassurés que la Miss Pool défendra valablement le Pool à l'édition Miss Congo. Nous avons senti que c'est une Miss qui est mûre par ses talents et ses expressions. Elle est capable de défendre les intérêts du département du Pool. » Il a par ailleurs encouragé les candidates déçues à ne pas se décourager. « Ce n'est pas facile de se présenter, beaucoup de filles se sont retirées. Venir au concours est une marque de courage, surtout que nous sommes en mars, mois de la femme », a-t-il déclaré.

Francis Ntela, représentant la marraine de l'événement, Yvonne Adelaïde Mougany, députée de la circonscription de Mindouli 1, a remercié les organisateurs au nom de la marraine pour avoir choisi une fois de plus Mindouli,

circonscription dans laquelle elle est députée, pour célébrer la beauté de la femme du Pool. « De telles occasions sont les bienvenues dans notre département en général pour oublier tout ce que nous avons connu d'atroce, afin de nous réinstaller dans ce que l'on appelle proprement la vie », a-t-il indiqué.

Le Comité d'organisation Miss Congo et la marraine de l'événement donneront à toutes les candidates des enveloppes, dont la somme n'a pas été révélée. La députée de Mindouli 1 Yvonne Adelaïde Mougany offrira à la Miss et à ses deux dauphines (Kouzinbikissa Albevuck, 1^{ère} dauphine, mesure 1m68, élève en classe de troisième ; Ndongmo Ikia Merlyne, 2^e dauphine, élève en terminale D, mesure 1m68), un billet d'avion aller-retour Brazzaville Pointe-Noire. Divers cadeaux seront remis aux sept candidates déçues, dont des supers wax hollandais Vlisco.

La soirée Miss Pool était agrémentée par la troupe théâtrale Miss Mindouli et le groupe musical traditionnel Likembé géant.

Rosalie Bindika



ANNONCE

Le Musée Galerie du Bassin du Congo présente du 14 avril au 14 juin 2014, l'exposition spéciale de l'artiste peintre-sculpteuse congolaise, Rhode Bath-Schéba Makoumbou. Thème de l'exposition : Du rappel au repère » sculptures contemporaines. Adresse: 84, bld Denis Sassou N'Guesso, Immeuble Les Manguiers (Mpila) dans l'enceinte "Des Dépêches de Brazzaville"

GEOWORKS

COMMISSIONNAIRE EN DOUANE
AGRÉE CEMAC

geoworks-group.com

SIEGE: AVENUE FELIX EBOUE, IMMEUBLE << LE 5 FEVRIER 1979 >> BP 2818
CENTRE VILLE - CONGO BRAZZAVILLE

AGENCE DE POINTE-NOIRE: ZONE PORT, 26; RUE SIKOU DOUME PRES DE L'HOTEL LE FEZ BP 664- Tel: 06 668 11 53

AGENCE DE BRAZZAVILLE: ZONE DE FRET DE L'AEROPORT MAYA MAYA BP 2318- TEL: 06 668 11 45

COMMISSIONNAIRE DE TRANSPORT CONSIGNATAIRE

contact@geoworks-group.com

Assurances et Réassurances du Congo

Nous vous accompagnons pour tous vos besoins en assurances.

ASSURANCE AUTOMOBILE

ASSURANCE RESPONSABILITE CIVILE

ASSURANCE MALADIE

ASSURANCE VOYAGE

ASSURANCE TRANSPORT

ASSURANCE GLOBALE BANQUE

ASSURANCE INDIVIDUELLE ACCIDENT

ASSURANCE TOUS RISQUES (Chantiers, Montages et Essais)

ASSURANCE INCENDIE

ASSURANCE MULTI-RISQUES HABITATION

ASSURANCE SCOLAIRE

ASSURANCE MULTI-RISQUES BUREAU

Protégez votre entreprise dès maintenant!



VACANCE DE POSTES

Publication d'une vacance de poste pour l'Unité de Gestion du Projet du Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DES OPERATIONS

Le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE) est une institution conjointe de l'Union Européenne (UE) et du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) établie dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Son objectif est d'assurer le développement des entreprises des pays par des services non financiers.

Faisant suite à la signature de l'accord de contribution pour le lancement des phases 2 et 3 du « Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville », dont l'objectif est de favoriser la diversification du tissu économique congolais, d'une part, en renforçant les capacités des administrations dans la mise en place d'un climat des affaires favorable au développement des PME/TPE, et d'autre part en soutenant de manière durable le développement des PME-PTE, l'Unité de Gestion de Projet (UGP) mise en place renforce actuellement ses capacités opérationnelles.

A cette fin, l'UGP, basée à Pointe Noire en République du Congo, souhaite recruter un (1) chargé des opérations, citoyen de la République du Congo ou de l'Union Européenne, résidant au Congo, et ayant les compétences requises pour secondier l'Expert Gestionnaire de l'UGP dans la mise en œuvre et le suivi des activités prévues par le projet.

Responsabilités clés :

Sous la supervision de l'Expert Gestionnaire de l'UGP, le chargé des opérations sera responsable de :

- L'identification, la préparation, la mise en œuvre et le suivi des activités du projet selon les procédures de l'UGP ;
- La collecte des informations pertinentes sur les institutions actives dans les mêmes domaines d'activités dans le pays ;
- L'identification des besoins des partenaires et des bénéficiaires dans le cadre des activités du programme ;
- L'élaboration des termes de référence pour la mobilisation de l'expertise court terme ;
- L'exécution de toutes autres tâches demandées par l'Expert Gestionnaire de l'UGP.

Qualifications et Expérience :

Personnes matures, travaillant de manière indépendante et intègre et remplissant les critères ci-dessous :

- Diplôme universitaire : Master en Finance, Economie, Gestion, Business Administration, ou tout autre diplôme équivalent ;
- Minimum 7 ans d'expérience professionnelle pratique dans le secteur privé (en entreprise ou au sein d'un bureau d'études) ou dans une organisation internationale ;
- Expériences reconnues dans la mise en œuvre, le suivi, l'évaluation ou l'audit de projets du secteur privé et/ou dans le développement d'entreprises et en particulier avec les PME/PMI ;
- Bonne pratique des technologies de l'information (Internet, Word, Excel, PowerPoint, Outlook) ;
- Une parfaite maîtrise du français (oral et écrit) est requise ;
- Une bonne connaissance de l'anglais (oral et écrit) serait un avantage comparatif.

La rémunération sera basée sur l'expérience et les compétences des candidats.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Chaque dossier de candidature devra contenir un CV actualisé, une copie des diplômes, les certificats de travail, une lettre de motivation et 3 références au minimum.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 avril 2014 à 18 heures GMT.

Les réponses sont à adresser exclusivement par e-mail à l'adresse suivante du CDE : jobs@cde.int avec en objet du message la référence « CO_PRCCE2014 ».



airtel
Le réseau qui nous unit



DIVAS

partenaire du bien être de la femme

Dans le cadre de la **Responsabilité Sociale d'Entreprise** et à l'occasion du mois de mars reconnu comme le mois de la Femme, la Société AIRTEL Congo, toujours soucieuse d'être plus proche des communautés en général et de la femme en particulier, organise des activités sportives les samedi 22 et 29 mars 2014 grâce à son **réseau DIVAS**. Le sport est un phénomène universel qui existe sous des formes très diverses. C'est un divertissement, un plaisir physique et de l'esprit.

Airtel, **le réseau qui nous unit** offre deux week-ends de sport et de bien-être à toutes les femmes de Brazzaville au Stade annexe Alphonse MASSAMBA-DEBAT avec des Coaches professionnels, **les samedi 22 et 29 mars 2014 à partir de 6 heures du matin**. Au programme de nombreuses activités sportives entre autres : **aérobic, danse contemporaine, fitness.....**

En plus, des conseils diététiques et de santé seront dispensés par des professionnels. A cet effet, AIRTEL invite les femmes à y prendre massivement part et à inviter des personnes de leur choix. La participation de toutes les femmes est prise en charge par AIRTEL Congo, le leader incontesté dans l'innovation.

A PROPOS DE BHARTI AIRTEL

Bharti Airtel Limited est l'une des plus grandes sociétés de télécommunications dans le monde avec des opérations dans 20 pays en Afrique et en Asie. Basée à New Delhi, en Inde, la société fait partie des quatre plus grands opérateurs de téléphonie mobile au monde en termes du nombre d'abonnés. En Inde, elle offre des services variés : notamment des services mobiles 2G et 3G, des lignes fixes, du haut débit ADSL, l'IPTV et le DTH, et des solutions pour entreprises et services nationaux et internationaux de longue distance aux opérateurs de téléphonie. Sur les autres marchés, elle fournit des services mobiles 2G et 3G, ainsi que le commerce mobile. Bharti Airtel comptait plus de 289 millions d'abonnés sur l'ensemble de ses marchés à la fin du mois de janvier 2014. Pour en savoir plus, consultez **le site www.airtel.com**



■ séance de fitness



VACANCE DE POSTE

Publication d'une vacance de poste pour l'Unité de Gestion du Projet du Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville

RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) ADMINISTRATIF(VE)

Le Centre pour le Développement des Entreprises (CDE) est une institution conjointe de l'Union Européenne (UE) et du Groupe des Etats d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) établie dans le cadre de l'Accord de Cotonou. Son objectif est d'assurer le développement des entreprises des pays par des services non financiers.

Faisant suite à la signature de l'accord de contribution pour le lancement des phases 2 et 3 du « Programme de Renforcement de Capacités Commerciales et Entrepreneuriales du Congo Brazzaville », dont l'objectif est de favoriser la diversification du tissu économique congolais, d'une part, en renforçant les capacités des administrations dans la mise en place d'un climat des affaires favorable au développement des PME/TPE, et d'autre part en soutenant de manière durable le développement des PME-PTE, l'Unité de Gestion de Projet (UGP) mise en place renforce actuellement ses capacités opérationnelles.

A cette fin, l'UGP, basée à Pointe Noire en République du Congo, souhaite recruter une personne, citoyenne de la République du Congo ou de l'Union Européenne résidant au Congo et ayant les compétences requises pour assister l'Expert Gestionnaire de l'UGP dans l'accomplissement des tâches administratives et opérationnelles.

Le candidat doit présenter des qualités d'initiative, de sérieux et d'intégrité professionnelle.

Il doit assurer un service de qualité tout en faisant preuve de créativité et d'ouverture d'esprit indispensables pour s'adapter à des situations variées.

Le candidat doit également pouvoir prouver une expérience professionnelle antérieure similaire et être en mesure de présenter des références.

Responsabilités clés :

- Tâches de secrétariat de direction et de gestion administrative du bureau ;
- Gestion de l'agenda de l'Expert Gestionnaire de l'UGP et organisation des missions ;
- Soutien opérationnel à la mise en œuvre des activités du projet ;
- Organisation et gestion des réunions ;
- Et toutes autres tâches assignées par l'Expert Gestionnaire de l'UGP.

Qualifications et Expérience :

- Diplôme d'enseignement supérieur en secrétariat de direction ou tout diplôme équivalent ;
- Minimum 5 ans d'expérience professionnelle dans le secteur privé de préférence ou dans une organisation internationale ou publique ;
- Bonne pratique des TIC et de la gestion de bases de données ;
- Bonne maîtrise de la suite bureautique MS Office ;
- Expérience avérée dans la gestion administrative et opérationnelle ;
- Bonne maîtrise de la langue française ; une bonne connaissance de l'anglais serait un atout.

La rémunération sera basée sur l'expérience et les compétences des candidats.

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés.

Chaque dossier de candidature devra contenir un CV à jour, une copie des diplômes, les certificats de travail, une lettre de motivation et 3 références au minimum.

La date limite de réception des candidatures est fixée au 21 avril 2014 à 18 heures GMT.

Les réponses sont à adresser exclusivement par e-mail à l'adresse suivante du CDE : jobs@cde.int avec en objet du message la référence « AA_PRCCE2014 ».

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (Ligue 1 et Ligue 2)

Ligue 1 : 31^e journée

Quatrième match sans victoire pour Reims, qui vit décidément un mois de mars cauchemardesque (2 nuls et 2 défaites). Malgré le retour de Prince Oniangue dans le onze titulaire, après deux matchs débutés sur le banc et en tribunes, le Stade rémois partage les points avec Lorient (1-1), mais reste dans le premier tiers du classement. Avant de sortir à la 78^e, Oniangue a joué 52 ballons (4 gagnés, 13 perdus) pour 34 passes réussies et 1 faute subie.

Après des destins opposés en Coupe de France cette semaine (élimination de Lille et Barel Mouko, qualification de Guingamp et Ladislav Douniama, titulaire face à Cannes), le LOSC et l'En Avant Guingamp se retrouvaient dimanche après-midi pour une courte, mais précieuse victoire lilloise. Barel Mouko était en tribune, tandis que Ladislav Douniama est resté sur le banc breton.

Du banc de touche, Brice Samba junior a assisté au match nul de Marseille à Sochaux (1-1). Également remplaçant, Giannelli Imbula est entré à la 72^e.

Ligue 2 : 30^e journée

Dans l'œil du cyclone médiatique depuis son but de la main, la semaine passée, face à Caen, Christopher Maboulou était sur le banc au coup d'envoi du match entre Châteauroux et Nîmes (2-0). Entré à la 59^e alors que le score était acquis.

Angers et Arnold Bouka Moutou, titulaire et revenu à son niveau du début

de saison, partagent les points avec le leader messin (2-2). Si le SCO revient sur le podium, il peut nourrir quelques regrets avec ce penalty non sifflé en fin de rencontre par l'arbitre.

Sans Tobias Badila, absent, Nancy concède le point du nul face à Caen (1-1). Un résultat qui laisse les deux formations à trois longueurs du podium.

Brest et son médiateur, Oscar Ewolo, sont tenus en échec par Le Havre (1-1). Depuis l'arrivée du néo-retraité, Brest cumule 4 succès, 2 nuls et 1 défaite.

Estonie : 5^e journée, 1^{re} division

Les matchs se suivent et se ressemblent pour le Lokomotiv Johvi de Prêche Mbougou, défait à domicile par le leader, le Sillamäe Kalev (0-3). Titulaire, Mbougou a été averti à la 19^e. Avec un zéro pointé en cinq matchs, le Lokomotiv est lanterne rouge.

Avec huit points, Kalju reste dans la roue du leader, avec trois points de retard, mais marque tout de même le pas en concédant le nul 0-0 face à Levadia. Titulaire, Allan Kimbaloula, dont le départ vers un championnat plus huppé est annoncé en mai prochain, a joué toute la rencontre.

Portugal : 25^e journée, 1^{re} division

En déplacement chez le Sporting Lisbonne, le Vitoria Guimarães s'incline sur le plus petit des scores (1-0). Remplaçant, Chris Malonga est entré en jeu à l'heure de jeu, alors que le score était acquis.

République tchèque : 22^e journée, 1^{re}

division

Sans Dzon Delarge, en convalescence, le Slovan Liberec coule au Viktoria Plzen (0-6).

Suisse : 26^e journée, 1^{re} division

Igor Nganga, titulaire, et Aarau battent les Young Boys de Berne (2-1). Et prennent ainsi dix points d'avance sur Sion, 9^e, et 17 points sur Lausanne, 10^e.

Turquie : 32^e journée, 2^e division

Lys Mouithys était titulaire lors de la victoire d'Ankaraspor sur le terrain de Bucasport (2-1). Remplacé à la 78^e alors que le score était d'un but partout.

Allemagne : 32^e journée, 3^e division

Absent du groupe mercredi, lors de la défaite à Duisbourg (0-3 lors de la 31^e journée), Bernard Itoua n'était pas non plus sur le terrain dimanche après-midi, lors du revers d'Elversberg chez la réserve de Stuttgart (1-2). Une défaite qui met Elversberg sous la menace de Unterhaching, premier reléguable, qui ne compte plus que deux longueurs de retard.

Azerbaïdjan : 28^e journée, 1^{re} division

Sans Ulrich Kapolongo, resté sur le banc, Qarabag s'impose 3-0 face à Qabala. Et accentue son avance sur le deuxième, Neftchi, avec dix longueurs d'avance.

La rencontre entre l'Inter Bakou de Bruce Abdoulaye et Ravan a été interrompue à la 12^e minute en raison d'une forte chute de neige. Le match devrait être rejoué ce lundi à 17 h.

Belgique : 1^{re} journée des play-offs pour la Ligue Europa, 1^{re} division

Sans Francis Nganga, qui a repris l'en-

traînement la semaine dernière, Charleroi l'emporte 2-0 à Malines. Les Zèbres étaient pourtant réduits à dix après vingt minutes de jeu.

Belgique : 30^e journée, 2^e division

Maël Lépicier et le Royal Antwerp font match nul chez le Bossu Dour Borinage (1-1). Le défenseur central congolais était titulaire et a joué toute la rencontre.

Sans Yannick Loemba, non convoqué, le White Star l'emporte 1-0 face à Hoogstraten. Et reprend trois points d'avance sur Heist, 16^e et premier reléguable.

De son côté, le RWDM de Jean-Guy Wallemme a écrasé Heist 5-0.

Bulgarie : 4^e journée des play-offs, 1^{re} division

Le Botev Plovdiv de Fodé Doré fait match nul à Ludogorets (1-1). Titulaire, Doré a pesé et a provoqué le coup franc de l'égalisation du Botev. Averti à la 83^e et remplacé à la 90^e.

Grèce : 30^e journée, 1^{re} division

Sacré champion de Grèce pour la 41^e fois de son histoire lors de la 29^e journée, l'Olympiakos célèbre son titre par un succès face à l'Aris Salonique (1-0). Delvin Ndinga était titulaire et a joué toute la rencontre.

République tchèque : 22^e journée, 1^{re} division

Franci Listingi était titulaire lors du match nul de Teplice à Jablonec (1-1). Avec ce troisième match sans victoire, Teplice reste au pied du podium, à une longueur du Mlada Boleslav.

Russie : 23^e journée, 1^{re} division
Christopher Samba était titulaire lors de

la victoire du Dinamo Moscou à Tom'Tomsk (3-1). Une victoire qui permet au Dinamo de monter sur la troisième marche du podium, à quatre points du second et cinq du leader.

Afrique

Algérie : trêve

Les clubs de première division algérienne observent une trêve depuis une semaine et reprendront la compétition le 14 avril. David Louhoungou en a profité pour rentrer en France quelques jours.

Angola : 5^e journée, 1^{re} division

Julssy Boukama Kaya était titulaire pour la première fois avec le Recreativo Libolo, court vainqueur de Caála (1-0). L'ancien joueur du Coton Sport a joué 75 minutes et s'est distingué sur une frappe de 30 mètres, déviée en corner par le portier adverse. Avec ce quatrième succès, Libolo est second avec 13 points.

Gabon : trêve

Pas de championnat ce week-end au Gabon.

Maroc : 23^e journée, 1^{re} division

Le KAC Kénitra prend le point du nul chez les FAR de Rabat (0-0). Varel Rozan était titulaire et a joué toute la rencontre en défense centrale.

Le Wydad de Casablanca l'emporte chez l'OCK Khouribga (2-0) et se rapproche du podium. Titulaire, Fabrice Ondama a été averti puis remplacé à la 67^e.

Chansley Samba n'a pas joué lors du match nul concédé par Berkane face à l'AS Salé (2-2).

Camille Delourme

unissons-nous
pour les enfants

unicef 

Avis de vacance de poste TA/CBRA/CSD/2014/001

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Nutrition

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la spécialiste en Nutrition sera responsable de la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme de nutrition et des projets connexes spécifiques au sein d'un programme national ou sectoriel
Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (RC).
- Master en Santé Publique et Nutrition, Sciences de la Santé, Santé de la Famille et de la Nutrition, Epidémiologie Nutritionnelle, Santé et Promotion de la Nutrition et de Prévention des Maladies. Une formation en genre et en programmes de nutrition favorisant l'égalité des sexes serait un atout.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine de la nutrition et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Contrat TEMPORAIRE de six (6) mois renouvelable selon les besoins du programme et la validité du poste.
- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
- Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.

Dépôt de Candidatures au plus tard le 09 avril 2014 à 17 heures

Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11) OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

NÉCROLOGIE

Mme Mombongo-Dacosta Lidie Marie Thérèse « Mamy » informe parents, amis et connaissances la mort de son père André Talansi (Nsona hôtel), survenue le 29 mars au CHU de Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à son domicile au centre ville, rue du Chaillut, en face du mess des officiers.

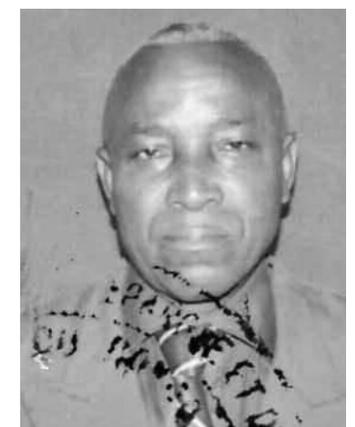
Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Emeline Loubayi et les enfants Loubayi ont le profond regret d'informer amis et connaissances le décès de leur père nommé Loubayi Léon, survenu le lundi 24 mars 2014.

La veillée mortuaire est organisée au domicile familial sis 31, rue Bouenza Talangaï arrêt école Liberté

L'inhumation est prévue pour ce vendredi 04 avril 2014.



À vendre à Brazzaville

Charrue à 4 disques Quivogne NEUVE.

1 Tracteur MF 3630, 1 remorque 8T., 2 MF 3080,

Ce matériel est arriver a Braza et dédouner.

Possibilité de vente, depuis la France, de tracteurs, charrues, remorque, cover crop.

Contact : Braza. M. Alama : 06 66 499 38

Contact : France M. Camille Gasdon : 0033 (0)2 40 55 56 21

E.mail : camille.gasdon@wanadoo.fr

RÉVISION DE LA CONSTITUTION

Le MLC appelle à la vigilance tous azimuts

Le MLC exige le maintien du mode de scrutin universel direct pour les élections provinciales conformément à la Constitution.

« Le Mouvement de libération du Congo réaffirme sa vive opposition à toute tentative de modification de la Constitution ». C'est ce que déclare en substance le parti de Jean-Pierre Bemba au sujet de la controverse suscitée par cette question d'actualité. La conséquence d'une telle démarche, d'après le MLC, c'est qu'elle conduise à la modification du contenu même des articles verrouillés de la Constitution, en particulier l'article 220. « Toutes manœuvres politiques, ou autres ayant pour objectif la modification de ces dispositions produiront des conséquences néfastes sur le pacte républicain et sur la cohésion nationale tant recherchée »,

peut-on lire dans le communiqué du MLC rendu public le 31 mars et portant la signature du secrétaire général Thomas Luhaka Losendjola.

Dans le même ordre d'idées, le MLC « appelle le peuple congolais à la vigilance et demande à la communauté internationale de poursuivre l'accompagnement de la RDC dans l'édification et la consolidation d'un État de droit ». Cette prise de position fait suite à une réunion d'évaluation du secrétariat général du MLC tenue le 29 mars en rapport avec la situation politique de l'heure. Concernant la feuille

de route proposée par la Céni et relative au processus électoral, le MLC recommande à l'institution électorale de « procéder à l'apurement du cycle électoral de 2011 par l'organisation des élections provinciales, sénatoriales ainsi que des gouverneurs de province ».

Pour le MLC, agir autrement, c'est-à-dire commencer par les élections locales, municipales et urbaines présenterait deux inconvénients majeurs. Il s'agit, d'une part, de pérenniser les institutions en place et leurs animateurs dont l'onction électorale populaire s'est épuisée à la fin constitutionnelle de

« appelle le peuple congolais à la vigilance et demande à la communauté internationale de poursuivre l'accompagnement de la RDC dans l'édification et la consolidation d'un État de droit ».

leurs mandats et, d'autre part, de cautionner le glissement de tout le calendrier constitutionnel des élections. Par ailleurs, le MLC exige le maintien du mode de scrutin universel direct pour les élections provinciales conformément à la Constitution. Ceci, fait-il remarquer, « en vue d'éviter l'avènement de la corruption du corps électoral par les candidats députés provinciaux et ainsi permettre à la population de désigner directement leurs représentants ».

Alain Diasso

PROCESSUS ÉLECTORAL

Les préparatifs de la deuxième aire opérationnelle vont bon train

L'identification en cours des anciens agents électoraux non compromis lors des activités électorales passées est un indice majeur du lancement imminent de la prochaine étape.

La dernière activité de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) liée à l'évaluation de l'opération de fiabilisation du fichier électoral et stabilisation des cartographies opérationnelles au Bandundu et à Befale annonce bien la suite des événements dans le cadre du processus électoral. La généralisation de l'opération sur l'aire opérationnelle 2 comprenant le reste des provinces de la RDC doit permettre à la Céni de posséder notamment un fichier électoral et des cartographies opérationnelles fiables pour les prochaines élections municipales, urbaines et locales.

L'invitation lancée, le 31 mars, aux anciens agents électoraux ne s'étant pas compromis lors des activités électorales passées pour confirmer leur disponibilité dans leurs antennes respectives est un indice majeur des préparatifs de la prochaine activité de l'organisme de gestion des élections en RDC. Ils ont jusqu'au 7 avril pour manifester leur intérêt à travailler au dit appel à défaut d'être remplacés. Selon le communiqué de la Céni, le besoin actuel s'exprime en termes d'informaticiens, des formateurs additionnels et des préposés à

la collecte des données opérationnelles pour chaque antenne.

Comme pour l'étape précédente, les informaticiens seront identifiés parmi les anciens contrôleurs techniques provinciaux, les techniciens ZTS ayant travaillé pendant la révision du fichier électoral, les informaticiens des bureaux de réception et traitement des candidatures et les informaticiens télécom ayant installé le Vsat. Quant aux formateurs, ils seront tirés de la banque des données des anciens formateurs électoraux nationaux, provinciaux et territoriaux. De même, les préposés à la collecte des données seront identifiés parmi les anciens contrôleurs territoriaux et opérateurs de saisie. Pour la Céni, il ne s'agit nullement d'un recrutement mais d'un simple rappel de certaines catégories de ses agents. À la suite de l'opération en cours, la Céni aura l'obligation d'afficher les listes des candidats devant les différents bureaux de vote afin de permettre à chaque électeur de vérifier si son nom s'y trouve et d'introduire, le cas échéant, un recours auprès de ladite institution.

Jeannot Kayuba

DIALOGUE NATIONAL SUR LE PALUDISME

La note conceptuelle élaborée

L'objectif de ce dialogue était d'impliquer toutes les parties prenantes à contribuer à la mobilisation des ressources par l'élaboration de la note conceptuelle conformément aux directives du nouveau modèle de financement du Fonds mondial.

Le dialogue national sur le sida qui s'est tenu à Kinshasa au centre d'accueil Béthanie a accouché d'importantes interventions et stratégies à mettre en œuvre pour renforcer la lutte contre cette maladie qui aggrave le taux de mortalité infantile et maternelle. Les participants à cet atelier organisé par le comité national de coordination du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme (CCM) en partenariat avec le ministère de la Santé publique ont aussi, après une analyse approfondie de la situation de la maladie dans le pays, arrêté une série d'interventions et de stratégies à mener sur le terrain.

Cinq groupes de travail ont été mis sur pied pour passer au peigne fin la situation du paludisme afin d'identifier des actions à mener selon qu'il s'agit de la lutte antivectorielle; de la prise en charge, des interventions spécifiques; du suivi et évaluation et de la gestion du programme. Pour ce qui est des stratégies à mener sur le terrain, les participants ont retenu notamment la campagne de promotion de la moustiquaire imprégnée d'insecticide; l'assainissement du milieu; la promotion de bonnes pratiques-clés en famille; l'administration de trois doses de traitement de paludisme chez la femme enceinte dans le cadre du traitement préventif intermittent de la femme enceinte; la détection et la riposte des épidémies; la formation des relais communautaires; l'approvisionnement en intrants; la formation et le recyclage des prestataires des soins ...

Le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi, qui a clôturé ce dialogue a fait savoir que la note conceptuelle sur le paludisme sera présentée le 15 mai prochain au Fonds mondial de lutte contre le vih-sida, la tuberculose et le paludisme un financement de trois ans soit 2014 à 2017 comme c'était le cas avec le sida. Le gouvernement, poursuit-il, continuera à payer sa contrepartie au Fonds mondial. « Pour la lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme le gouvernement a débloqué plus de cinq millions de dollars américains ».

Aline Nzunzi

MAJORITÉ PRÉSIDENTIELLE

Aubin Minaku sur la sellette

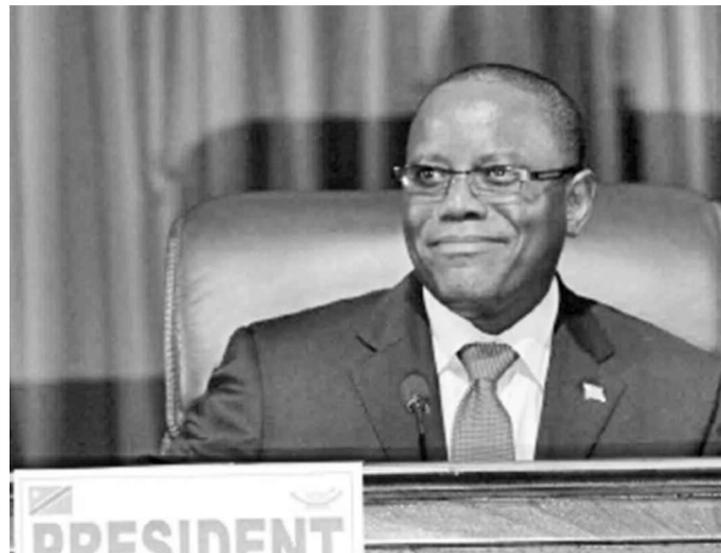
La Dynamique des partis extraparlimentaires de la majorité présidentielle (DPE/MP) estime que le concerné ne remplit pas convenablement son rôle d'animateur principal de la famille politique du chef de l'État.

L'actuel président de l'Assemblée nationale, par ailleurs secrétaire général de la majorité présidentielle, fait actuellement l'objet des critiques acerbes de la part d'une frange des cadres de cette famille politique. Ces derniers regroupés au sein de la DPE/MP estiment que l'intéressé ne remplit pas convenablement son rôle d'animateur principal de la famille po-

litique du chef de l'Etat. Dans une correspondance datée du 28 mars portant les marques de Silvére Boswa Isekombe, Crispin Kabasele Tshimanga et Me Désiré Nawej Yav respectivement secrétaire général du Parti communiste congolais, président national de l'Union des démocrates socialistes et président national du Parti conservateur des droits coutumiers, la DPE/MP dénonce le laxisme d'Aubin Minaku dans la conduite de la plate-forme présidentielle.

Ladite lettre relayée dans la presse et adressée à Évariste Boshab en sa qualité de secrétaire général du Parti du peuple pour la reconstruction et le dé-

veloppement (PPRD) est sans équivoque. Il y est fait état du remplacement d'Aubin Minaku par un autre cadre du PPRD plus chevronné doublé des qualités de mobilisateur et respectueux des chefs de partis signataires de la Charte de la majorité présidentielle. « Depuis environ trois ans, l'actuel secrétaire général n'arrive pas à constituer notre plate-forme (MP) comme un mouvement fort, compétitif et cohérent capable d'affronter la nouvelle situation politique conformément à l'article 2 de la Charte de la majorité présidentielle », font savoir les signataires de la correspondance susdite. Ils s'inquiètent du visage qu'affiche présentement la plate-forme présidentielle sur fond de tiraillements internes alors que les enjeux de l'heure requièrent plus de cohésion face aux perspectives électorales de 2016. Tout en jugeant de globalement négatif le bilan d'Aubin Minaku n'est pas parvenu à redynamiser les structures de la majorité présidentielle souffrant de plus en plus d'un déficit de cohésion, Silvére Boswa Isekombe et ses collègues ne jurent plus que par son remplacement. Ils espèrent que leur requête retiendra la particulière attention de leur autorité morale dont ils se déclarent prêts à rallier le point de vue, contraire à leur revendication soit-il.



Aubin Minaku

A.D.

RÉFORME SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Pas de chèque en blanc pour les mandataires publics

La ministre du Portefeuille, Louise Munga, est restée ferme sur l'obligation de résultats et de performance des gestionnaires, tout en prenant acte des recommandations issues du dernier atelier sur la protection des biens et droits de l'État et des entreprises.

Du côté du gouvernement, il y a une volonté affichée d'accélérer l'élaboration des projets de textes de loi après les échanges techniques très animés et parfois houleux du 28 au 29 mars à l'hôtel Fleuve-Congo. « Le gouvernement doit se pencher sur ses projets de loi afin de les soumettre le plus rapidement au Parlement ». Parmi les projets en vue, Louise Munga a pris en exemple la Loi portant détermination des biens du domaine public de l'État qui ne peuvent faire l'objet d'une appropriation privée, la loi portant sur les biens et droits de l'État, et enfin la loi portant détermination des personnes morales bénéficiaires de l'immunité d'exécution. Louise Munga n'a pas exclu que certaines recommandations puissent être prises en compte finalement par le gouvernement lors de l'élaboration des projets de loi.

Bien entendu, le plus grand défi est d'arriver à une protection plus accrue des biens de l'État ainsi que des entreprises publiques conformément au droit Ohada. Pour y arriver, Louise Munga a jugé nécessaire la pleine collaboration avec les experts déjà fortement impliqués. Elle en a profité pour saluer la validation (moyennant des amendements et recommandations) par les participants à l'atelier du rapport provisoire produit par le comité préparatoire du panel des experts en septembre 2013. Ce document reprend les analyses sur les questions liées à la détermination des biens et droits insaisissables de l'État, des autres personnes morales de droit public, des entreprises publiques et des personnes de droit privé au regard du droit national et du droit Ohada. Pour rappel, les normes Ohada sont entrées en vigueur en RDC depuis septembre 2012, et exceptionnellement l'Acte uniforme portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises et celui portant sur les comptes consolidés et les comptes combinés entrent en vigueur, pour le premier, le 1^{er} janvier 2014, et pour le second, le 1^{er} janvier 2015.

Laurent Essolomwa

ALLIANCE FRANCO-CONGOLAISE

L'assemblée générale confirme le pouvoir du comité de gestion provisoire

Les membres réunis ont exigé aux anciens dirigeants la libération immédiate du site de la Gombe.

L'Alliance franco-congolaise de Kinshasa (AFCK) a tenu, le 29 mars, dans l'enceinte de l'antenne de Lemba son assemblée générale extraordinaire (AGE). Les membres de cette association ont décidé de l'entérinement du comité de gestion provisoire institué par le gouvernement provincial de Kinshasa et conduit par le Pr Félicien Munday qui a été appelé à diriger l'exécution des décisions prises au cours de ces travaux. Les décisions prises au cours de cette rencontre extraordinaire des membres de l'AFCK sont regroupées en cinq rubriques. En ce qui concerne la situation des membres, l'AGE de l'AFCK a décidé du retour aux statuts de 2002, de l'abrogation de tous les statuts non conformes à la législation et l'annulation des décisions non conformes aux textes réglementaires de l'association. Il s'agit notamment, selon cette grand-messe, de la radiation fantaisiste et non conforme aux statuts de certains membres effectifs de l'association. Cette rencontre de l'AFCK a également retenu l'ouverture de l'association aux nouveaux membres.

Dans la deuxième rubrique de sentences, l'AGE de l'AFCK a décidé de l'annulation des décisions prises contre certains agents en rapport avec les licenciements, et de celles traduisant certains agents devant la justice. En plus de la mise en place de l'administration, les membres réunis en AGE ont également retenu le rappel de tous les anciens enseignants formés par l'AFCK et la réhabilitation de la coordination pédagogique. S'agissant des finances et du patrimoine, les membres de l'AFCK ont exigé l'audit de la gestion du comité Beya, de juin 2007 à février 2014 et la fixation des litiges laissés par le comité sortant envers les agents, la DGI, la Snél, la Régideso, l'INSS, etc., et de faire un état des lieux du patrimoine de l'association. Alors qu'ils ont également recommandé des contacts avec l'ambassade de France, le



Les installations de l'antenne de Lemba de l'AFCK

partenaire dans l'association, en vue de relancer ce partenariat.

Redorer l'image de l'AFCK

Toutes ces décisions visent premièrement de redorer l'image de l'AFCK en vue de faire naître la confiance des partenaires et de l'opinion. Mais, parmi les grandes décisions prises au cours de cette AGE, les membres ont recommandé l'organisation des diverses activités culturelles et scientifiques de haut niveau. Pour ces membres réunis, la réalisation de cette recommandation spéciale qui vise principalement le vice-président du comité Munday en charge des activités culturelles, Didier Basambombo, est un atout majeur pour faire jouer à l'AFCK son rôle.

Une étape de franchi

La tenue de cette AGE est une étape de franchi par l'AFCK, qui a été frappée par une léthargie depuis plusieurs années. La rencontre est, en effet, considérée par les membres comme la base d'un nouveau départ pour cette ASBL. Lors de cette rencontre, le président du comité de gestion provisoire, le Pr Félicien Munday a reconnu les apports de tous ceux qui ont contribué pour le dénouement de la crise au sein de l'AFCK. Il s'agit, selon lui, du ministre de la Justice du gouvernement central, du gouvernement de la ville-province de Kinshasa, des ministres provinciaux en charge de la Population, de la Jeunesse et de la Culture et des arts. Félicien Munday a également noté l'apport du bourgmestre de Lemba, l'élu de Lemba, l'honorable Dunya, et le président du Bureau d'actions culturelles

(BAC), Tantu Mey. Il a aussi salué l'implication et l'énergie de tous les membres de l'AFCK qui, selon lui, ont tenu bon malgré les vents et marées créés par la gestion calamiteuse du comité sortant. Le président Félicien Munday a, par contre, déploré l'incursion de la justice congolaise dont un fonctionnaire a tenté, dans le cadre du forcing de l'ancien président, à mettre en doute l'arrêté interministériel pris par les ministres Godard Motemona, Emmanuel Akwety et Ruffi Bayambudila. Il a également regretté l'indolence du bourgmestre de la Gombe, malgré la décision du gouvernement provincial sur cette affaire.

Effet de prince

Un membre de l'AFCK, le juriste Ricky Fingu, a éclairé la lanterne des participants à la réunion sur la valeur de la décision prise par les ministres provinciaux, mettant en place un comité de gestion provisoire à la tête de l'AFCK. « Dans certaines situations, le politique prend le dessus sur la justice. C'est le cas de cet arrêté interministériel dont les motivations ont été la préservation de la paix sociale, la garantie de la sécurité et d'un climat propice à la promotion de la culture au sein de cette association », a-t-il souligné. Selon ce juriste, cette décision prise par les trois ministres était obligatoire et opposable à tous, étant donné que le combat opposait les individus et non l'ASBL, qui est régie par la loi sur les associations.

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

Fally Ipupa engagé dans le projet « Cocoa 'na Chocolate »

Dix-neuf artistes de onze pays ont collaboré ensemble dans cette chanson afin de soutenir la campagne « Do Agric. L'agriculture, ça paye » qui vise à redynamiser les investissements dans l'agriculture.

« Cocoa 'na Chocolate » est réalisé en partenariat avec l'organisation non gouvernementale ONE.org. Le clip vidéo de la chanson sera mis en ligne le 3 avril. En dehors de Fally Ipupa, les artistes africains participant au projet sont D'Banj (Nigéria), et Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Rachid Taha (Algérie), A.Y. (Tanzanie), Bufallo Souljah (Zimbabwe), Dama Do Bling (Mozambique), Diamond (Tanzanie), Dontom (Nigéria), Femi Kuti (Nigéria), Judith Sephuma (Afrique du Sud), Juliani (Kenya), Kunle Ayo (Nigéria), Liz Ogumbo - (Kenya), Nancy G (Swaziland), Omawumi (Nigéria), Victoria Kimani (Kenya), Vusi Nova (Afrique du Sud) et Wax Dey (Cameroun). La chanson et le clip ont été enregistrés en trois jours à Johannesburg, Afrique du Sud. Chaque artiste a écrit ses propres paroles. C'est pourquoi « Cocoa 'na Chocolate » est interprétée en dix langues : anglais, arabe, français, lingala, malinké, pidgin, portugais, shona, swahili et xhosa.



La chanson « Cocoa 'na Chocolate » est interprétée en dix langues

L'agriculture est l'avenir de l'Afrique

À travers cette chanson, indique un communiqué de presse, les artistes font entendre leur voix pour mobiliser les jeunes, les appeler à rejoindre ONE.org et à soutenir la campagne « Do Agric » qui appelle les dirigeants africains à adopter de meilleures politiques agricoles qui permettront de créer des emplois pour les jeunes, d'apporter un meilleur soutien aux petits exploitants, de dynamiser la pro-

ductivité, de diversifier la chaîne de valeurs agricoles et de contribuer à sortir des millions d'Africains de l'extrême pauvreté. La chanson « Cocoa 'na chocolate » vise ainsi à montrer l'importance de l'agriculture pour l'avenir de l'Afrique et pour la lutte contre l'extrême pauvreté. Ces artistes populaires se sont engagés aux côtés de ONE.org, pour dire aux jeunes que non seulement l'agriculture est « tendance » mais que c'est

aussi un bon moyen de gagner sa vie. Mais en l'absence d'une volonté politique forte et du soutien du plus grand nombre de citoyens, la jeunesse africaine ne sera pas en mesure de jouir du potentiel de l'agriculture.

C'est pour cette raison que ONE.org et les voix africaines les plus populaires s'associent pour dire aux dirigeants africains, aux investisseurs et aux jeunes « Do Agric, l'agriculture, ça paye », fait savoir la note d'information. Pour la star nigérienne D'Banj de déclarer l'agriculture est la seule cause pour laquelle les musiciens africains doivent s'engager. « Il y a plusieurs années, la plupart des gens regardaient les musiciens de haut car ils pensaient que la musique n'était pas rentable. Aujourd'hui les musiciens gagnent bien leur vie et sont respectés. De la même manière, l'agriculture a été identifiée comme une source d'emploi et je suis convaincu que les jeunes africains la voient maintenant comme tendance et rentable et comme le moyen le plus rapide de créer des jobs et de nourrir nos familles. À travers cette chanson, nous demandons aux jeunes d'aller sur Internet, de rejoindre ONE.org

et d'appeler nos dirigeants à agir et à augmenter leurs investissements dans l'agriculture. Et ce, pour que les jeunes aient plus de chance de réussir », a déclaré le musicien nigérien.

Lutter contre l'extrême pauvreté

La campagne « Do Agric. L'agriculture, ça paye », lancée en janvier dernier, appelle les dirigeants membres de l'Union africaine à consacrer au moins 10% de leurs budgets nationaux à des investissements agricoles efficaces, à travers des budgets transparents et responsables. Elle les invite aussi à adopter de meilleures politiques qui stimuleront la productivité, accroîtront les revenus et aideront des millions d'Africains à sortir de l'extrême pauvreté. ONE.org est une organisation de campagne et de plaidoyer, soutenue par plus de 3,5 millions de personnes dans le monde, qui agissent pour en finir avec l'extrême pauvreté et les maladies évitables, particulièrement en Afrique. Co-fondée par Bono et strictement apolitique, l'organisation mène campagne pour sensibiliser le plus grand nombre de citoyens sur les enjeux liés au développement.

Patrick Kianimi

CLÔTURE DU MOIS DE MARS

La Fondation Mwimba Texas a honoré les femmes albinos

Une journée spéciale a été organisée en vue de les appeler à l'intégration au sein de la société.

La Fondation Mwimba Texas (FMT) a réuni, le 29 mars, à la salle de conférence de la paroisse Notre-Dame-de-Fatima, Gombe, plusieurs centaines de femmes albinos et non albinos à qui elle a prêché l'intégration dans la société et l'acceptation de l'autre. Cette activité qui avait été tenue en marge du mois de la femme avait comme objectif d'honorer la femme albinos.

Expliquant le sens de cette matinée, le président de la FMT, le catcheur albinos Alphonse Makiese Mwimba Texas Adios, a noté que cette organisation est une façon pour la FMT de faire honneur à ses membres féminins, en clôturant le mois de mars dédié à la femme. C'était également une occasion pour cette fondation de les conscientiser sur leurs capacités en vue de lutter contre la discrimination et le délaissement dont elles peuvent être victimes au sein de la société. « Vous avez les mêmes capacités physiques, intellectuelles, spirituelles, etc. que les femmes non albinos », a-t-il appuyé. Pour lutter contre la stigmati-



Mwimba Texas expliquant le sens de la journée

tisation dont vous êtes victimes au sein de la société, a poursuivi Alphonse Mwimba, vous devez vous rendre utiles.

Plusieurs témoignages, exhortations et messages d'espoir ont également été faits et lancés au cours de cette célébration en vue de reconforter le moral de ces femmes albinos et effacer les superstitions tenues par l'imagerie populaire sur les albinos. « Les albinos n'ont aucun pouvoir mystique. La différence avec les autres humains, c'est au niveau de la

peau. C'est la carence en mélanine qui fait que les albinos ont une peau différente de celle des autres humains », pouvait-on noter de ces témoignages.

Une albinos centenaire

Cette célébration était également une occasion pour la FMT de présenter l'aînée connue des albinos à Kinshasa. Il s'agit de Maman Marie, la grand-mère de l'artiste musicien Manda Chante, âgée de quatre-vingt-quatorze ans. « Les albinos peuvent

également vieillir, comme tous les humains, la preuve est là devant nous », a souligné Texas Mwimba. Cette dernière a partagé son expérience de la vie avec les autres femmes présentes, en lançant un message d'espoir. À l'en croire, la situation des albinos s'améliore de plus en plus parce qu'en son enfance, un albinos était considéré comme un sous-homme, rejeté par la société alors qu'actuellement, les choses sont en train de changer. C'est dans cette optique qu'elle a loué les efforts fournis par la FMT et son président, pour l'intégration de l'albinos dans la société et la lutte contre la stigmatisation dont il est victime.

Un appel à la bonne volonté

Le président de la FMT a salué l'apport des partenaires dans le soutien des activités de l'association. Alphonse Makiese Mwimba a notamment cité la Fondation Gertler, qui a promis de prendre en charge l'éducation - du cycle primaire à l'université - de près de vingt enfants albinos alors qu'elle a déjà contribué dans les autres activités de cette ONG. Il a également épinglé l'apport des Lions club de l'Unikin et de Wallonie

Bruxelles qui ont soutenu des examens ophtalmologiques des albinos et leur ont doté des lunettes.

Sur place, la FMT a reçu des paraols d'une dame commerçante, qui sensibilise également les albinos dans ses villes de commerce dont Matadi et Boma, ainsi que des produits pharmaceutiques du Centre médical Nsanga Lubangu et des chapeaux d'un autre bienfaiteur. Mwimba Texas a également annoncé l'arrivée d'autres partenaires qui se sont annoncés et qui sont disposés à soutenir la fondation dans ses activités dont la prise en charge de la scolarisation et des soins médicaux de certains albinos. Pour remercier ces partenaires de ces apports, le président de la FMT a attiré l'attention de ses membres sur la présence à Kinshasa de certaines personnes qui veulent utiliser le « label » albinos pour se faire de l'argent. Pour clôturer cette journée, chaque albinos présent dans la salle a reçu un colis contenant des produits pharmaceutiques. Alors que toutes les personnes qui ont participé à cette activité ont bénéficié du cocktail qui a été offert.

Lucien Dianzenza

Refec déplore la sous-représentativité de la femme dans les entreprises publiques

Le mois de la femme est arrivé à sa fin, l'heure est donc à l'évaluation des actions menées pour la promotion de l'égalité des droits.

Les femmes travaillant dans les différentes entreprises du Portefeuille de l'État réunies au sein du Réseau des femmes des entreprises du Congo (Refec) se sont livrées à cet exercice le vendredi dernier dans la grande salle des conférences du ministère des Affaires étrangères comme pour clôturer leur mois. Elles ont donc passé en revue le rapport annuel des activités réalisées par leur réseau entre mars 2013 et mars 2014.

C'était aussi l'occasion pour la coordinatrice de Refec, Béatrice Akatshi, de dresser un tableau sombre de la représentativité de la femme dans les entreprises publiques. Elle n'est pas allée par quatre chemins pour dénoncer le grand fossé qui existe entre l'homme et la femme dans les entreprises du portefeuille. Pour elle, il y a plusieurs lois votées en faveur de la femme mais c'est l'application qui fait défaut. Et d'affirmer : « L'on est encore loin de connaître l'application effective du quota de 30% accordés aux femmes dans les instances de prise de décision ».

Pour corroborer ses propos, elle s'appuie sur certaines statistiques des entreprises qui démontrent les écarts qui existent entre l'homme et la femme. À titre illustratif, à la direction générale des douanes et assises (DGDA), sur 151 directeurs, il y a 135 directeurs hommes contre 76 directeurs femmes ; CVM : sur 61 directeurs, 57 directeurs hommes contre 4 femmes.

À la RVA, sur 28 directeurs, 26 sont des hommes contre 2 femmes. À la Sonas, on y trouve, 311 directeurs dont 244 hommes et 67 femmes ; à la Cohydro, sur 28 directeurs, 27 directeurs sont hommes contre 1 seul directeur femme ; INSS : sur 107 cadres, 95 sont hommes contre 12 cadres femmes ; OCC : sur 104 cadres, 96 sont hommes contre 6 cadres femmes ; ex OCPT : sur 420 cadres, 342 cadres hommes contre 78 cadres femmes.

À l'analyse de ces statistiques, l'on se rend compte que beaucoup restent à faire dans le cadre de la promotion de l'égalité et du genre. Les femmes, pense Béatrice Akatshi, ne doivent pas rester indifférentes face à cette situation mais plutôt elles sont invitées « à se lever et affronter la réalité en face au lieu de se mettre à pleurer ou à se plaindre », pour mettre fin au prétexte de sous-représentativité dans les postes de décision, Béatrice Akatshi appelle ses compères à « cultiver davantage l'esprit d'initiative et de créativité par la formation en vue du renforcement de leurs capacités ».

Aline Nzunzi

KALEMIE

L'aidant communautaire au cœur de la vaccination des enfants

Choisi par les siens, Pascal Muteba joue un rôle capital dans la sensibilisation des ménages pour le bien-être de sa communauté. Son objectif est de les convaincre à adhérer à son message qui vient des autorités sanitaires.

Enseignant de formation, Pascal Muteba Longolongo a abandonné sa profession à

dant qu'il invitait les parents, à l'aide d'un mégaphone, à amener leurs enfants dans le site de vaccination placé à l'église Nguvu ya mungu sur l'avenue Bulangeti : « Papa, maman, amenez vos enfants âgés de zéro à dix ans du 18 au 22 mars dans le site de vaccination, pour les faire vacciner contre la rougeole et la polio-



Pascal Muteba mobilisant la communauté en faveur de la vaccination

myélite », criait-il, en swahili, le long des rails du chemin de fer. Dans ce coin du pays où le climat est chaud, Pascal a porté un manteau gris sur sa chemise bleu ciel, un pantalon gris et un babouche bleu le quel, dit-il, lui facilité la circulation dans tous les ménages de son aire de santé. « J'aime beaucoup ce travail. Je l'exerce parce que j'aime les enfants et j'ai un devoir pour assurer leur bien-être parce que je suis également parent », dit-il, tout en évoquant les difficultés qu'il rencontre dans l'exercice de ce travail. « Nous faisons des kilomètres à pieds parce

qu'il nous manque des moyens de déplacement. Nous demandons aux autorités sanitaires de nous doter des moyens de transport comme le vélo ou la moto », précise-t-il. Aussi, ajoute-t-il, « nous manquons des mégaphones. Celui que j'utilise, je l'ai loué à 2.000 FC ». En outre, Pascal Muteba relate également les difficultés rencontrées quant à l'accueil qu'on leur réserve dans certains ménages. « Nous sommes bien reçus dans certaines familles. D'autres par contre qui sont résistants au message de la vac-

ination, nous chasse, voire même nous lance des pierres », explique-t-il. Dans la ville de Kalemie, les plus résistants à la vaccination des enfants sont déjà identifiés. Il s'agit des adeptes appartenant à l'Église Kitawala et les Témoins de Jésus qui ne veulent pas du tout ou n'ont même pas l'intention d'adhérer à la vaccination des enfants à cause de leurs croyances. Le ministère de la Santé publique, à travers le Programme élargi de vaccination (PEV), élabore des stratégies pour les convaincre afin de vacciner tous les enfants. Il est prouvé qu'un enfant malade peut contaminer environ deux cents enfants dans son entourage. Sur place à Kalemie lors de la campagne de vaccination des enfants de six mois à dix ans contre la rougeole et ceux de zéro à cinq ans contre la polio, le médecin-directeur adjoint du PEV, Dr Guylain Kaya, a confié que son programme ne se limite qu'à la sensibilisation de la communauté sur les bienfaits de la vaccination sur la santé de leurs enfants. « Au niveau du pays, il n'existe pas de loi qui contraigne la vaccination. Un projet de loi est encore sous examen au Parlement. Nous osons croire que dès que cette loi sera votée, la vaccination sera obligatoire », a-t-il rassuré. Pour information, le district de Tanganyika, particulièrement la zone de santé de Kalemie comptait, il ya quelques années, plusieurs sectes résistants à la vaccination. À ce jour, ce nombre est sensiblement réduit. « Petit à petit, nous osons croire que nous allons convaincre tous les parents à vacciner leurs enfants », espère Dr Guylain Kaya.

Gypsie Oïssa Tambwe

LIGUE DES CHAMPIONS-PHASE DES POULES

V.Club qualifié dans la douleur face à Kaiser Chiefs

L'AS V.Club a réussi à se qualifier pour la phase des poules de la 19^e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Dauphins Noirs de Kinshasa ont été battus, le 29 mars, au stade Soccer City de Johannesburg, par Kaizer Chiefs d'Afrique du Sud par zéro but à un, en match retour des huitièmes de finale de la C1 africaine. Mais le team vert et noir de la capitale de la RDC a obtenu son sauf-conduit pour la phase des poules de cette compétition. En match aller une semaine auparavant au stade Révérend-père-Raphaël de la Kethule de Ryhove de Kinshasa, les joueurs du coach Florent Ibenge Ikwanga s'étaient imposés par trois trois buts à brosse.

Afin de contenir les assauts des joueurs du coach sud-africain Stuart Baxter, Florent Ibenge a placé Hervé Lomboto dans les perches. En défense, Didot Bafola a gardé le flanc droit alors que le capitaine Ebunga, alias Saoulé, a été à gauche. Thierry Kasereka et Patrick Mampuya ont constitué la barrière défensive dans l'axe. Au milieu de terrain, il y a eu Jean Munganga dans la récupération, Lema Mabidi et Magola dans l'animation de jeu et Héritier Luvumbu Nzinga comme dépositaire de jeu. L'international rwandais de souche congolaise Taggy Etekiama Agiti et Firmin Mubele Ndombe ont formé la paire de l'attaque de V.Club. L'entraîneur sud-africain Stuart Baxter a gardé le portier Pieterse dans les buts comme au match aller à Kinshasa. Dans le champ, on a noté la titularisation de Gaxa, Masilela, Gould, Mashamaite, Katsande, Letsholo-



V.Club à la phase des poules de la C1 au détriment de Kaizer Chiefs (photo Léopardsoot.com)

nyane, le capitaine Tshabalala, Bernard Parker, Nkhatha et Musona.

V.Club a débuté la partie de manière nonchalante, subissant la pression des joueurs de Stuart Baxter dès l'entame de la partie. Le verrou des Dauphins Noirs a craqué dès la 8^e minute. Sur une erreur de Thierry Kasereka, Nkhatha a ouvert le score pour Kaizer Chiefs qui a continué à assiéger le camp de V.Club. Mais les joueurs de Florent Ibenge ont tenu bon jusqu'à la fin de la première, essayant par à coup de porter le danger dans le camp du club sud-africain. Kaizer Chiefs a repris sa domination dans le jeu en deuxième période. À la 56^e minute, le gardien Hervé Lomboto est obligé de sortir le grand jeu afin de détourner en corner une tête dangereuse de Nkhatha qui aura été le poison de Kaizer Chiefs dans le camp de V.Club durant toute la partie. À la 80^e minute, le défenseur cen-

tral Ruddy Makwekwe a pris la place de Patrick Mampuya, poste pour poste. Le coach Florent Ibenge a apporté un souffle nouveau en défense afin de se rassurer car ce compartiment a été très sollicité au cours du match. Kaizers Chiefs a inscrit le deuxième but dans les temps additionnels de la partie. À la fin de la partie, les joueurs de Kaizer Chiefs ont tenté d'agresser l'arbitre du match et les supporters de Kaizer Chiefs ont envahi l'aire de jeu.

C'est donc dans la confusion que la partie s'est achevée. L'on doit rappeler que tout a été mis en oeuvre du côté de Kaizer Chiefs pour rendre la vie très dure à V.Club. Mais à la fin, les Dauphins noirs accèdent à la phase des poules de la Ligue des champions d'Afrique pour la première fois depuis pratiquement vingt ans.

Martin Enyimo

ONUSIDA

Un dépistage et un traitement précoce de la tuberculose et du VIH s'imposent

La tuberculose et le sida constituent un duo infernal qui alourdit le taux de mortalité dans le monde parce que, selon les données de l'Onusida, il a été démontré que la plupart de personnes vivant avec le VIH souffrent de la tuberculose.

La tuberculose reste l'une des principales causes de décès parmi les personnes vivant avec le VIH. Selon l'Onusida, en 2012, on estimait à 1,1 million le nombre de nouveaux cas de tuberculose chez les personnes vivant avec le VIH. 75% de ces cas surviennent en Afrique. Le double impact de la tuberculose et du VIH est dévastateur pour des millions d'individus et leurs familles. Pour réduire l'impact de ces maladies sur les personnes vivant avec le sida, l'Onusida pense qu'il « faut intensifier les activités au niveau mondial afin d'assurer un dépistage et un traitement plus précoces de la tuberculose et du VIH ». En élargissant l'accès à la prévention de base de la tuberculose pour les personnes vivant avec le VIH, souligne l'Onusida dans un communiqué de presse, l'objectif consistant à réduire de 50% les décès dus à la tuberculose parmi les personnes vivant avec le VIH peut être atteint d'ici à 2015.

La tuberculose étant guérissable

parce qu'il existe des médicaments efficaces et gratuits, il est donc impensable que les malades meurent de cette maladie. En procédant par un diagnostic et un traitement précoces du VIH-sida, il a été démontré que de 65% de risque pour un individu de contracter la tuberculose pourraient être réduits.

« Lorsque le traitement anti-tuberculeux est associé aux antirétroviraux, le risque de développer une tuberculose maladie peut être réduit d'environ 90% », note l'Onusida.

Pour réduire l'ampleur de ces deux maladies dans le monde, l'Onusida appelle à une action innovante, intégrée, pour prévenir le VIH et la tuberculose – collaborer pour accroître les ressources et atteindre chaque personne vivant avec le VIH au moyen d'interventions essentielles de prévention de la tuberculose, notamment un accès plus précoce au dépistage et au traitement du VIH et de la tuberculose. C'est dans cette logique que cette agence onusienne a lancé le traitement 2015 « pour élargir l'accès au traitement contre le VIH, qui est important pour les activités de prévention du VIH comme de la tuberculose ».

Aline Nzunzi

DISTINCTION

Martin Ekanda reçoit une délégation des lauréats du Marché universel de la paix

L'entrevue a permis à ces lauréats de remettre le trophée Passion académique au président et promoteur de l'Isipa.

Une délégation des lauréats, chercheurs du monde académique et distingués du Marché universel de la paix, ont rencontré, récemment, le président de l'Isipa, l'ingénieur Martin Ekanda. Cette visite a été relative à sa distinction du trophée Passion académique de la Légion d'honneur de la Chancellerie du monde universitaire issu du Marché universel de la paix 2013.

Cette rencontre de Kinshasa a permis aux hôtes de l'ingénieur Martin Ekanda de lui remettre solennellement le trophée Passion académique. La Convention Cœur du monde a reconnu au promoteur et président de l'Isipa, « sa contribution à la construction d'un univers scientifique, socioculturel et pluri-professionnel qui vise la construction d'une communauté mondiale favorisant l'émergence des pôles d'excellence ».

Par cette même occasion, deux ambassadeurs de l'Universal peace embassy de Genève, l'apôtre Médard Shama et Jean Tshitadi ont décoré le distingué de l'insigne d'honneur du Cercle universel

des ambassadeurs de la paix. Alors que le chercheur du monde universitaire et délégué de la Fondation pour l'Afrique basée à Budapest, Thomas Eckcelvi, a présenté les merveilles de ses recherches sur la plante Moringa.

Cette intervention lui a également permis de relever les valeurs de l'informatique dans le développement de la société. Il a, par ailleurs, émis le vœu d'être porte-parole de l'Isipa, considéré comme la première institution académique informatique en Afrique centrale, pour d'autres collaborations avec les universités européennes, principalement, les facultés des sciences informatiques et de la technologie de l'université de Cambridge, au Royaume Uni.

Dans cette même optique, l'artiste international Olivier Tshimanga a vanté les mérites du distingué et souligné les prochaines collaborations humanitaires de sa fondation et l'Isipa. Alors que d'autres points sur le programme para-universitaire sur le taekwondo et les échanges internationales de l'Isipa ont également constitué le menu de cette rencontre. Il a été noté que dans le cadre du Marché universel de la paix, l'édition de Brazzaville sera couronnée par une grande

soirée qui sera organisée du 19 au 21 décembre. Elle permettra de célébrer le jubilé d'argent du Protocole de Brazzaville.

En marge de la soirée, il est prévu l'organisation d'un gala de solidarité humaine, la marche de santé, les conférences scientifiques, etc. Cela permettra également de reconnaître les mérites des Congolais de Brazzaville qui se seraient distingués pendant ces vingt-cinq années.

Lucien Dianzenza



L'apôtre Médard Shama et Jean Tshitadi encadrant l'ingénieur Martin Ekanda

LIGUE DES CHAMPIONS

Mazembe accède à la phase des poules aux dépens de Sewe Sport

Le TP Mazembe s'est qualifié pour la phase des poules de la 19^e édition de la Ligue des champions d'Afrique.

Les Corbeaux du Katanga ont battu, le 29 mars, au stade TP Mazembe de la commune de Kamalondo à Lubumbashi, dans la douleur les Ivoiriens de Sewe Sport de San Pedro par un but à zéro, en match retour des huitièmes de finale de cette C1 africaine. Au match aller à Abidjan, Mazembe s'était incliné par un but à deux. Le milieu international zambien Rainford Kalaba avait inscrit le but de l'espoir de Mazembe dans les dernières minutes de la partie, alors que Mazembe était mené par zéro but à deux.

Pour le match retour, le coach Patrice Carteron a été privé de son buteur du match aller pour accumulation de deux cartons jaunes. Robert Kidiaba a gardé les perches de Mazembe, Kimwaki, Kasusula, le Ghanéen Frimpong et le Malien Coulibaly ont constitué la défense de Mazembe. Au milieu de terrain, il y a eu le Malien Diarra, le Zambien Given Singuluma, le Tanzanien Bwana Ali Samata, et le trio d'attaque s'est composé du Ghanéen Salomon Asante, du Zambien Jonas Sakuwaha et du Ghanéen Richard Kissi Boateng. Le gardien de but Aimé Bakula, le Zambien Kabaso, Patrick Ilongo Ngasanya, alias Saddam, le Ghanéen Daniel Adjei, le Malien Cheibane Traoré, le Ghanéen Gladson Awako et le Tanzanien Thomas Ulimwengu ont débuté la partie sur le banc.

Après une première période de zéro but

partout en dépit de la domination territoriale de Mazembe, la deuxième période a démarré plutôt bien pour les joueurs du technicien français Carteron. Ce dernier a fait quelques changements surtout avec la montée sur l'aire de jeu du rapide Thomas Ulimwengu. À la 53^e minute, l'arbitre de la partie, le Rwandais Munyemana, a accordé un penalty à Mazembe que le Zambien Jonas Sakuwaha a loupé, plongeant les supporters de Baliangwena encore plus dans le stress. C'est à leur corps défendant que les protégés du président Moïse Katumbi Chapwe sont allés chercher la qualification dans ce match qui a été plus difficile qu'on ne le présageait. À la 63^e minute, Thomas Ulimwengu a adressé une lumineuse passe décisive à son coéquipier en équipe nationale de la Tanzanie, Bwana Ali Samata qui a glissé le ballon dans les buts de Sewe Sport de San Pedro. Cet unique but a suffi à la qualification de Mazembe, en dépit des incisives attaques du club ivoirien dans les dernières minutes du match, avec surtout la tête ratée de Kamena devant le portier Robert Kidiaba.

C'est donc un peu dans la douleur que Mazembe arrache sa qualification contre cette équipe de Sewe qui est actuellement le club phare du football ivoirien. Les Corbeaux du Katanga qui n'ont jamais perdu dans leur antre de la commune de Kamalondo accèdent donc pour une énième fois en quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique.

M.E.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ENTREPRISES

Pointe-Noire abrite le forum du 9 au 11 avril

Les travaux qui se tiendront à l'hôtel Azur seront basés dans un contexte africain et sous-régional, car la responsabilité sociétale s'impose de plus en plus aux organisations africaines. Ce forum vise, entre autres objectifs le renforcement des capacités des cadres et dirigeants sur la Responsabilité sociétale des entreprises (RSE) au Congo ; et la compréhension des risques et opportunités de la RSE en Afrique. Il entend surtout outiller les cadres africains dans la mise en place de la politique RSE au sein de leurs organisations.

Lors de la première édition du forum international des pionniers de la RSE en Afrique, qui a eu lieu en 2011 à Douala au Cameroun, l'Institut Afrique RSE et le Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) ont réalisé une enquête auprès des cadres et dirigeants sur la respon-

sabilité sociétale des entreprises en Afrique. Il en ressort que l'absence de ressources humaines et le manque de compétences sont la deuxième contrainte pour l'implantation de la RSE en Afrique. C'est dans ce cadre que l'Institut Afrique RSE et la Confédération des entreprises citoyennes de Tunisie (CONNECT), qui organisaient à Tunis en 2012, la deuxième édition du forum Afrique Responsable « pionniers de la RSE et de la croissance verte inclusive en Afrique », ont décidé l'organisation d'un séminaire de formation et de renforcement des capacités sur la RSE dans le contexte africain.

La formation en elle-même réunira de nombreux participants. Face à ce succès, le GICAM et l'Institut Afrique RSE avait décidé d'organiser en 2013, une série de séminaires de formation et de renforcement des capaci-

tés sur la RSE. Ainsi, pour élargir le public et contribuer au renforcement des capacités dans la sous-région Afrique centrale, l'Institut Afrique RSE et le Bureau d'études Management et Développement Durable (M2D) organisent du 9 au 11 avril à Pointe-Noire, ce séminaire dans le contexte africain et sous-régional.

Cadrage sur l'intérêt de la RSE pour les entreprises et organisations africaines

La RSE désigne l'intégration volontaire des préoccupations sociétales et écologiques des entreprises à leurs activités économiques et leurs relations avec les parties prenantes que sont les salariés, les actionnaires, les fournisseurs, les sous-traitants, les consommateurs, les communautés, etc. La RSE est un concept dans lequel les entreprises intègrent les préoc-

cupations sociales, environnementales et économiques dans leurs interactions avec les parties prenantes, sur une base volontaire. En d'autres termes, la RSE est la contribution des entreprises aux enjeux du développement durable. Cette dimension peut être évaluée à travers les relations que les entreprises entretiennent avec les communautés locales (parties prenantes de leurs activités) avec pour objectif de promouvoir un développement durable pour les zones où elles sont implantées. Ce qui revient à dire qu'intégrer la RSE dans ses actions sociales, signifie faire des programmes durables pour relever les défis du développement : définir les domaines d'action prioritaires avec les communautés locales. Promouvoir le développement durable, c'est prendre en compte dans sa stratégie, les intérêts des parties prenantes, in-

térêts qui s'expriment par des attentes diverses vis-à-vis de l'entreprise.

D'après la norme ISO 26000, la responsabilité sociétale est la responsabilité d'une organisation vis-à-vis de ses décisions et de ses activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement transparent qui contribue au développement durable y compris à la santé et au bien-être de la société ; prend en compte les attentes des parties prenantes ; respecte les lois en vigueur. Elle est en accord avec les normes internationales de comportement. Elle est intégrée dans l'ensemble de l'organisation et mise en œuvre dans ses relations au sein de la sphère d'influence. Notons qu'à la fin de la formation, tous les participants recevront une attestation de l'Institut Afrique RSE.

Faustin Akono

DON DE SANG

Maurice Mavoungou mobilise la population

Le député de la troisième circonscription de l'arrondissement 1 Émery Patrice Lumumba a lancé cet appel à l'issue du don de sang que lui et l'association ACDL (Action citoyenne pour le développement local) dont il est le président fondateur, ont fait au Centre national de transfusion sanguine (CNTS) du Kouilou, le 30 mars.

La collecte de sang s'est déroulée au siège de l'association situé non loin du foyer féminin de l'arrondissement 3 Tié-Tié. « Qui donne une poche de sang sauve une vie », pouvait-on lire sur les tee-shirts des membres et sur une banderole sur les lieux de l'activité destinée à interpeller les citoyens. C'est donc dans le souci de sauver des vies humaines et de conduire les membres de l'ACDL à comprendre l'importance du don de sang que le député a initié cette activité citoyenne jugée « de grande importance » par Victor Béli, son suppléant et vice-président de l'association. La collecte de sang a été assurée par la section de collecte mobile du CNTS. Plus de cent personnes, jeunes et adultes membres de l'association, ont répondu présents à l'activité. Après avoir lui-même fait don de son sang, et conscient du fait qu'actuellement l'offre en la matière ne répond pas toujours à la demande sans cesse croissante au niveau de la ville océane, Maurice Mavoungou a appelé les citoyens en général

et les Ponténégrins en particulier, à donner un peu de leur sang pour sauver ceux qui ont en besoin. Il les a exhortés à approvisionner la banque de sang pour remédier aux déficits réguliers constatés.

« Nous devons réaliser qu'à côté de ce que nous attendons des pouvoirs publics, nous avons le devoir de soutenir les efforts du gouvernement de façon que l'offre de santé publique soit efficiente au Congo. Nous devons savoir qu'en donnant une poche de sang au CNTS, nous sauverons des vies dans notre pays et peut-être au delà de nos frontières. Ceux qui sont en RCA par exemple où il y a des conflits, peuvent avoir besoin du sang en dehors des médicaments », a-t-il souligné avant de poursuivre : « Nous comptons sur la presse pour relayer l'information afin que cet acte citoyen ne se limite pas qu'à l'ADCL mais qu'il soit solidairement partagé par les citoyens. »

Cet acte citoyen de l'ACDL ainsi que la forte mobilisation et l'engouement de ses membres, ont été loués par Casimir Molendé Opiapa, chef de section collecte mobile du CNTS qui a exhorté le député à perpétuer ce geste : « Vous venez de prouver qu'un député qui a un mandat national n'agit pas seulement pour sa circonscription. Vous venez d'apporter une énorme contribution qui ne saurait



Maurice Mavoungou, à gauche, et Victor Béli font don de leur sang

être oubliée des habitants de Pointe-Noire, une ville dont les structures sanitaires, à l'instar d'autres villes, accusent une insuffisance notable de réserve de sang. » Ce don de sang marque le réveil de l'ACDL qui a connu un petit temps d'hibernation, dû d'après son président, aux dernières échéances électorales. « L'association est composée de membres venant de différents horizons politiques que nous ne pouvions embarquer dans nos joutes politiques. Nous avons donc dé-

cidé de mettre entre parenthèses ces activités », a-t-il expliqué.

Créée en 2000, l'ACDL est une association cosmopolite qui œuvre pour des actions humanitaires, la promotion de la citoyenneté, le civisme... Elle a déjà réalisé plusieurs actions, outre le don de sang, entre autres : la réhabilitation du CSI de l'OCH qu'elle a doté d'équipements sanitaires de première urgence. L'association procède actuellement à la sécurisation de l'école primaire Lien Athanase Dambou par la

construction d'un mur de clôture. Elle se prépare actuellement à apporter un soutien aux sinistrés des inondations dues aux fortes pluies dans la nuit du 4 au 5 mars dernier, ayant causé des dégâts matériels ainsi que la mort de plusieurs citoyens, dont un à Lumumba 3. Cette circonscription, souvent victime d'inondations, compte actuellement une centaine de sinistrés encore confrontés à plusieurs difficultés (manque de logement, nutrition).

Lucie Prisca Condhet

VIE ASSOCIATIVE

SOS Femmes Elikia encourage le regroupement des femmes du Kouilou en coopérative

En vue d'apporter son soutien aux femmes rurales des villages Louvoulou et Doumanga dans le département du Kouilou, l'association SOS Femmes Elikia/bureau de Pointe-Noire, a effectué une visite, le 30 mars, dans le département, pour s'enquérir de leurs doléances.

À Louvoulou comme à Doumanga, à près de 80 km de Pointe-Noire, la délégation conduite par le directeur départemental de la promotion de la femme du Kouilou, Eusèbe Dzalamou, conseiller de l'association, a eu des échanges avec les groupements des femmes rurales pour expliquer les objectifs de cette association apolitique et d'écouter leurs difficultés.

Créée par Annie Ndengué en 1997, SOS Femmes Elikia a pour objectifs : de contribuer à la formation des jeunes filles en petits métiers tels que la coiffure, la couture, la conduite, la fabrication des savons, l'hôtellerie ; et d'assister les femmes qui sont regroupées en coopérative a expliqué Marie Eboundit, présidente de SOS Femmes Elikia de Pointe-Noire. « La femme doit apprendre à être autonome et ne pas dépendre totalement de son mari », a ajouté sa secrétaire.

Pour cette visite de prise de contact et d'échange avec les femmes rurales, la délégation de



Marie Eboundit remet un échantillon du don à Blanche Ngoma "crédit photo adiac"

Pointe-Noire a apporté un don symbolique aux deux groupements. Celui-ci était composé de vêtements (hommes/femmes), de couvertures et de chaussures. « La présidente nationale, Annie Ndengué, a fait ce geste aux groupements pour leurs permettre de clôturer le mois de mars en beauté », a indiqué Marie Eboundit qui a déjà mené ce travail à Billala, à Malélé, à Pounga et à Kikatanga.

Elle a également exprimé le souhait de mettre en place les antennes de l'association dans les deux villages. La nouvelle a été favorablement accueillie par les femmes qui ont affirmé leur volonté de travailler en coopérative, avant de présenter leurs doléances. « Nous, les femmes de Louvoulou, remercions sincèrement maman Annie pour ce geste. Nous lui sommes reconnaissantes et at-

tendons encore beaucoup d'elle pour développer nos cultures de manioc, de bananes et de patates. Pour ce faire, nous avons besoin de houes et de machettes pour le travail en coopérative. C'est pourquoi j'appelle mes consœurs à être unies pour développer notre village », a déclaré Ndembé Pierrette Valérie, présidente du groupement des femmes de Louvoulou.

De son côté, la présidente du

« Groupement pré-coopérative Mioko Mu Ntoto MMT » du village de Doumanga, Blanche Ngoma, a indiqué : « Nous sommes contentes de cette donation. Car nous avons besoin des outils de travail pour accroître nos champs. Nous avons déjà un hectare de champs de manioc et bientôt deux hectares de bananes. Nous comptons sur SOS Femmes Elikia pour aller de l'avant. »

Le conseiller de la présidente nationale de l'association Lazard et la délégation de Pointe-Noire, ont promis de transmettre les doléances des groupements auprès de la présidente pour d'éventuelles solutions. « Nous avons également fait des propositions sur la formation des jeunes filles en couture, coiffure restauration, nous allons les aider car nous sommes ici pour ça. Nous allons poursuivre cette opération dans d'autres villages », a renchéri Marie Eboundit.

Cependant, dans la perspective de la mise en place de l'antenne de l'association à Doumanga, les femmes ont montré leur enthousiasme. Séance tenante, la présidente de cette antenne a été désignée : il s'agit de Marienne Kokolo, sœur aînée du chef de village.

Charlem Léa Legnoki

MVOUTI

L'hôtel de ville n'est toujours pas construit

Alors que le lancement officiel a eu lieu le 15 janvier dernier en présence du directeur général de la société Serbat-Congo, chargé de l'exécution de l'opération, les travaux de construction de l'hôtel de ville de la communauté urbaine de Mvouti sont encore au point mort.

Doter Mvouti d'un hôtel de ville est une bonne chose. La population de cette partie du pays espère en effet voir la communauté urbaine se doter de nouvelles infrastructures. Malheureusement, depuis la date du lancement officiel des travaux de cet édifice, rien n'a été fait hormis les quelques briques superposées les unes sur les autres. Les agents municipaux de cette communauté attendent avec impatience la poursuite des travaux afin de faire face aux conditions déplorable auxquelles ils ont été confrontés jusqu'alors.

Ce projet intègre la bonne volonté politique du gouvernement. Il consiste à doter le pays d'infrastructures à intérêt public. Ainsi, cet hôtel de ville sera constitué d'un bâtiment principal R+1, d'un local technique, d'un mur de clôture et d'une guérite et d'un aménagement extérieur. Il sera également doté de fournitures et d'équipements. Il s'agit en fait de la construction d'un ouvrage nouveau incluant des travaux de

maçonnerie, de plomberie sanitaire, de peinture, de menuiserie bois et aluminium, de ferronnerie, d'électricité, de revêtement des sols et murs, et d'aménagement extérieur.

Dans le cadre du développement de la ville, il est également prévu de construire une résidence pour l'administrateur-maire de la communauté urbaine de Mvouti, qui est encore logé dans un camp délaissé par les Chinois (Base-vie Chinois). Les travaux devaient être exécutés par la société LGL. Malheureusement cette société ne s'est jamais présentée aux autorités locales.

Notons que le district de Mvouti est situé à 117 km de Pointe-Noire, sur le tracé du Chemin de fer Congo-Océan. Le projet de construction de son hôtel de ville s'inscrit dans une volonté générale des autorités du pays qui veulent accroître la qualité des services des agents de l'État mais surtout, les rapprocher de l'élite moyenne.

Prosper Mabonzo

CONCERT D'UNIVERSAL ZANGUL

Les anciens sociétaires font encore des étincelles

Samedi 29 mars au mess mixte de garnison de Pointe-Noire, les anciens sociétaires de l'orchestre Universal Zangul ont, comme de coutume, ébloui le public ponténégrin, lors d'un concert souvenir intitulé Tapis-rouge.

Il est vrai que le temps qui passe n'amène pas les souvenirs. Car quelques années après leur séparation, les anciens sociétaires du groupe Universal Zangul se sont une fois de plus retrouvés sur scène, dans la ville de Pointe-Noire, où ils ont livré un concert

tout feu tout flamme. Dans une salle archicomble, ces musiciens ont donné le meilleur d'eux-mêmes en faisant vibrer le public. Remplis d'émotion, ces moments les ont ramenés à la belle époque, quelque part du côté des morceaux inclus dans l'album Tapis-rouge. En effet, il s'agissait d'un concert souvenir mais également d'un moment de réunification. Car après la scission du groupe Universal Zangul, dislocation qui a d'ailleurs permis à tout un chacun de voler de ses propres ailes, ces

musiciens n'avaient plus presté ensemble. Et les revoir ensemble sur scène, ne pouvait que faire le bonheur des fans, ont affirmé de nombreux Ponténégrins.

En réalité, cette réunification a fait taire quelques rumeurs, comme quoi le concert n'aurait pas lieu, ces musiciens ne se fréquentent plus, etc. Mais par leur détermination et l'appui du Group Fred Mamona (GFM), promoteur de l'activité, Oxy-Oxygène, Papy Bastin, Rossen Yaourt, Typhoïde Tarzan, Kerson et les autres ont fait mentir ceux qui croyaient le contraire.

Ces moments resteront à jamais gravés dans les mémoires des spectateurs qui, à travers ce concert, ont goûté une ambiance exceptionnelle, avec des sonorités et des rythmes multidimensionnels. Rappelons que ce concert a été produit par le groupe Fred Mamona dans le cadre de la promotion de l'unité nationale. Une conférence de presse s'est tenue la veille du concert, au cours de laquelle, ces musiciens ont affirmé leur détermination de faire un album ensemble, si et seulement si un producteur se présente à eux.

Prosper Mabonzo



Les musiciens pendant le spectacle

11ES JEUX AFRICAINS

Le concours de l'emblème, du logo et de la mascotte est lancé

La période de campagne va du 31 mars au 15 avril, date limite du dépôt des dossiers de candidatures, à en croire le directeur général des Jeux, Jean Lounana Kouta. Le gagnant recevra une enveloppe de 5 millions de FCFA.

N'est pas candidat qui veut à ce concours. D'autant plus que les critères de sélection prévoient que tout postulant doit être de nationalité congolaise ou encore ressortissant d'un pays membre de l'Union africaine résidant au Congo, pays organisateur des Jeux. Par ailleurs, les contraintes de la création artistique sont telles que l'emblème, le logo et la mascotte doivent symboliser l'Unité africaine, l'hospitalité congolaise et une spécificité du pays. Les candidats sont donc libres de recourir à toutes les ressources de l'art graphique pour y parvenir.

Le dossier des symboles postulés doit être accompagné du curriculum vitae, d'une photocopie de la carte nationale d'identité ou du passeport, d'un diplôme ou d'un

certificat attestant la qualité d'artiste ainsi qu'un descriptif de l'œuvre d'art. Car, le statut de spécialiste dans la conception des œuvres à concourir est obligatoire. Le lieu de dépôt des candidatures n'est autre que le siège du secrétariat général du Comité d'organisation des Jeux africains, logé dans l'enceinte du ministère de Sports et de l'Éducation physique.

La sélection des œuvres se fera par un jury composé des personnes reconnues pour leurs compétences dans le domaine des arts et de la critique artistique. Ce jury est déjà mis en place. Au cas où il ne parviendrait pas à décider sur le choix d'une œuvre, il solliciterait dès lors l'arbitrage de la coordination du Comité d'organisation des Jeux africains (Coja), voire les compétences du ministère de la Culture et des Arts, qui d'ailleurs était représenté au lancement de la campagne. Les œuvres retenues, une fois primées, seront présentées à l'Union africaine le 22 avril par le pays orga-



Le directeur des Jeux lance la campagne crédit Adiac

nisateur. Partant de là, elles seront exploitées pour faire la promotion des 11es Jeux qui se disputeront l'année prochaine à Brazzaville.

En rappel, le concours de l'emblème, du logo et de la mascotte a été institué par les dispositions de

l'article 6 du protocole d'accord sur l'accueil et l'organisation des Jeux africains. Les candidats seront donc soumis à un exercice de création artistique pendant deux semaines pour façonner l'emblème, le logo et la mascotte. Il faudra attendre le 15 avril pour

découvrir les symboles qui seront sélectionnés, puisque c'est à cette date que la délibération se fera à Brazzaville, en présence d'un huissier de justice et des candidats, pour des raisons de transparence.

Rominique Nerplat Makaya

OPEN INTERNATIONAL DE NATATION

Le Club Avenir sur la plus haute marche du podium

La formation brazzavilloise a empoché cinq médailles d'or et plusieurs autres en argent et en bronze. Une performance qui lui a permis de devancer le club Camerounais Tsèr Olympique de Douala et MCV Team de la RD Congo.

Le club Avenir a valablement défendu les couleurs du Congo lors de la première édition de l'Open international de natation de Brazzaville. Une compétition disputée du 29 au 30 mars dernier à Kintélé, dans la banlieue nord de la ville capitale. Avant de plonger dans la compétition proprement dite, les nageurs minimes se sont mesurés dans une évaluation dénommée « Le ren-

dez-vous des champions ».

Après quoi les nageurs camerounais, congolais de Brazzaville et de Kinshasa se sont jetés à l'eau. Ils ont rivalisé pour tous types de nage : papillon, crawl, dos crawlé, brasse ainsi que la nage libre, dans les versions hommes et femmes, sur des distances de 50m et de 100m. Seul le Congo a présenté des athlètes dans la catégorie féminine. Automatiquement, les médailles mises en jeu chez les dames lui revenaient même si ces dames n'ont concouru que sur la plus petite distance.

Résultats...

Au 100m papillon, le nageur congolais du club Avenir, Dienov Koka, a remporté la médaille. Son coéquipier Mibansa a suivi ses traces en s'imposant, à son tour, au 100m brasse. Alors que le Camerounais Charly Ndjomé, du club Tser olympique de Douala, s'est fait de l'or au 100m crawl grâce à un chrono de 1'10". Sur les 100m des quatre nages, c'est encore un Camerounais, Stéphane Fokam du même club, qui a fait la loi. Seulement, cette épreuve n'était pas prise en considération. D'autant plus qu'elle n'était à l'ordre du jour que pour des raisons d'exhibition. Dans cette distance, le club Avenir a

donc tenu le haut du pavé.

Par ailleurs, les nageurs congolais ont abordé la distance des 50m avec la même rage de vaincre, comme le soulignait le nageur Dienov Koka. Ainsi, ce dernier s'est imposé aux 50m papillon, suivi de Franc Enyanga du club MCV de Kinshasa. Le Camerounais Stéphane Fokam n'ayant pas trouvé gain de cause au 100m quatre nages, il a pris sa revanche au 50m papillon. Il a en effet remporté la médaille d'or dans cette spécialité avec une durée de 32"27, prenant ainsi le dessus sur Dienov Koka qui a terminé deuxième. En brasse, c'est aussi un Camerounais, Yves Dikongue, qui est arrivé en tête. Autant dire que dans cette compétition, le Cameroun et le Congo étaient au coude-à-coude. Les athlètes de Kinshasa, bien que compétents et talentueux, sont arrivés le plus souvent en troisième place.

Chez les dames, deux nageuses du club Avenir et une du club Les Canaris du Congo, se sont confrontées. Des adversaires qui se connaissaient pour avoir été aux prises plusieurs fois dans des compétitions. Une fois dans l'eau, c'est Herva Mounzelo qui a pris le dessus sur toutes les nages retenues dans cette version. Elle est donc revenue à de multiples reprises sur la première marche du podium, suivie de Colvie Miangué et de Merveille Nganga.

Ce qu'ils ont dit de la compétition...

À en croire le directeur général des Jeux africains, Jean Lou-

nana Kouta, la première édition de l'Open international de natation de Brazzaville a été d'une grande importance. Car, elle a permis de mettre les nageurs dans les conditions de compétitions de haut niveau. Mais il n'a pas manqué de regretter : « *Je déplore que la Fédération congolaise de natation n'a pas été représentée lors de cette compétition.* »

Par ailleurs, le nageur Dienov Koka a indiqué que cet Open international avait été un baromètre permettant aux athlètes de mesurer leur niveau de progression. « *Cette compétition était pour nous une occasion d'améliorer nos performances en nous mesurant avec les nageurs venus des autres pays de la sous-région puisqu'ils seront sans nul doute nos adversaires aux Jeux africains* », a-t-il déclaré tout en reconnaissant que ses adversaires, Camerounais et Congolais de Kinshasa à cet Open, ont prouvé leur talent puisqu'il a perdu lui-même face à eux dans certaines épreuves. Pour la présidente de la ligue départementale de Brazzaville de natation, Ebina Ekombi, cet Open a permis de réunir les jeunes de la sous-région étant donné que le sport brise les barrières. Il a également servi de préparation aux Jeux africains. Ebina Ekombi souhaite que l'initiative soit pérennisée. Rappelons que cette compétition a été organisée par le club Avenir, en partenariat avec la ligue de Brazzaville.

Rominique Nerplat Makaya



Les nageurs du club Avenir entonnant l'hymne national crédit photo Adiac